

**PROGRAMME DE LA PRÉSIDENCE CHYPRIOTE DU CONSEIL DE L'UNION  
EUROPÉENNE**  
**1er janvier – 30 juin 2026**

## Une Union Autonome

### Ouverte sur le monde

L'Union européenne doit être autonome.

Chypre assume la présidence du Conseil de l'Union européenne dans un contexte de bouleversements géopolitiques aigus et d'imprévisibilité accrue. Mais ce moment n'est pas sans précédent. L'Europe a déjà traversé par le passé des crises complexes, voire existentielles, et a su répondre aux exigences de son époque en évoluant et en se montrant à la hauteur des défis.

Ce qui est nouveau, en revanche, c'est l'intensité, la pluralité et la complexité des défis actuels, ainsi que ce que ce moment exige de notre Union. L'autonomie constitue la prochaine étape nécessaire de l'évolution du projet d'intégration européenne. Une Europe sans divisions.

Une Union plus autonome démontrera la force interne indispensable pour coopérer avec des partenaires extérieurs chaque fois que cela est possible, tout en étant capable d'agir de manière indépendante lorsque cela s'avère nécessaire. L'autonomie engendre la force, et de cette force naîtra une autonomie accrue.

L'autonomie européenne est stratifiée et multidimensionnelle : elle concerne la sécurité et la défense, l'énergie et le commerce, la compétitivité parallèlement à la transition verte, ainsi que l'innovation numérique alliée à la cohésion sociale. C'est le moment pour l'Europe de définir et de façonner son avenir à travers une trajectoire d'autonomie affirmée. C'est ce qui est attendu d'un leader mondial et d'un partenaire stable et prévisible, solidement ancré dans le multilatéralisme et pleinement attaché à la Charte des Nations unies, au droit international, y compris au droit international de la mer. Ce sont les principes directeurs pour bâtir la force à travers des partenariats solides, fondés sur un ordre international fondé sur des règles.

La Présidence chypriote agira en tant qu'intermédiaire responsable et impartial, dans le plein respect des prérogatives institutionnelles et en étroite coopération avec le Parlement européen et la Commission européenne, afin de transformer les défis en opportunités et de veiller à ce que notre ambition se traduise par des actions et des résultats concrets, sur la base des priorités suivantes :

## L'autonomie par la défense, la sécurité et la préparation

Une Europe plus autonome est une Europe plus sûre. Pour protéger nos citoyens et défendre nos intérêts, nous devons renforcer notre capacité à agir de manière indépendante lorsque cela est nécessaire, sans crainte de réduire nos dépendances et avec la confiance et les capacités requises pour garantir que l'Europe puisse assurer sa propre sécurité.

La sécurité n'est plus un concept unidimensionnel ou strictement conventionnel. L'interdépendance des multiples dimensions de la sécurité révèle simultanément des vulnérabilités inhérentes. Il est donc impératif de couvrir nos risques, d'élargir notre spectre de sécurité et de renforcer nos capacités de prévention et d'anticipation, avec une vision tournée vers l'avenir et une approche à 360 degrés.

La guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, marquée par une invasion illégale et une occupation continue, impose un engagement sans équivoque en faveur du droit international. Ses principes fondateurs ne peuvent être violés — ni dans ce cas précis, ni dans aucun autre, en Europe ou ailleurs. Les doubles standards ne constituent pas la boussole de l'Union européenne.

L'intensification des attaques hybrides multidirectionnelles, les violations récentes de l'espace aérien

de l'UE, conjuguées à l'agression russe en cours contre l'Ukraine, illustrent les défis auxquels est confrontée l'architecture de sécurité européenne. Ces menaces soulignent l'urgence de renforcer **l'état de préparation de la défense de l'Union et son autonomie stratégique**, de réduire les dépendances et d'accroître la capacité de l'UE à réagir de manière efficace et proactive. La présidence chypriote soutiendra les principales initiatives de défense ainsi que les projets phares d'intérêt commun, et accordera la priorité à la mise en œuvre rapide du **Livre blanc sur l'avenir de la défense européenne et de la Feuille de route pour la préparation à l'horizon 2030**.

Le renforcement des relations transatlantiques, pierre angulaire de la sécurité européenne, ainsi que l'approfondissement de la coopération entre l'UE et l'OTAN, demeureront également des priorités essentielles. Nous devons veiller à ce que la relation transatlantique évolue et s'adapte de manière inclusive, réciproque, transparente et mutuellement bénéfique. La présidence chypriote encouragera une plus grande cohérence et transparence dans l'engagement avec des partenaires mondiaux partageant les mêmes valeurs, élargissant ainsi notre horizon stratégique. Une autonomie accrue de l'Union crée davantage de valeur pour nos partenaires.

Garantir la liberté de navigation et la sécurité sur l'ensemble des routes maritimes constitue un élément essentiel. L'UE doit être en mesure de protéger efficacement ses frontières maritimes et ses voies maritimes vitales, de sécuriser les infrastructures critiques et de renforcer la résilience des interconnexions énergétiques et commerciales. Pleinement attachée à l'ordre maritime fondé sur des règles et ancrée dans la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (UNCLOS), la Présidence fera progresser la mise en œuvre de la **Stratégie de sécurité maritime de l'UE**, notamment par une coopération renforcée avec les organes de l'UE et les partenaires dans des régions telles que la mer Rouge, la Corne de l'Afrique, le Golfe et l'Indo-Pacifique.

**La sécurité économique** constitue une autre dimension essentielle de l'autonomie européenne. Elle suppose une protection contre les vulnérabilités des chaînes d'approvisionnement, les menaces pesant sur les infrastructures critiques, les fuites technologiques et les dépendances instrumentalisées. La Présidence chypriote orientera la mise en œuvre de la Stratégie de sécurité économique de 2023, en faisant progresser la nouvelle communication conjointe afin de promouvoir une utilisation plus coordonnée et stratégique des outils existants, ainsi que le développement de nouveaux instruments.

**La résilience de l'eau** s'est également imposée comme une dimension cruciale de la sécurité. Il s'agit d'une priorité stratégique, au cœur de l'adaptation au changement climatique, de la compétitivité économique et de la préparation aux crises. La Présidence soutiendra la mise en œuvre de la **Stratégie européenne pour la résilience de l'eau**, en veillant à garantir l'accès à une eau propre et abordable pour tous.

Une **gestion efficace des migrations**, tant dans leurs dimensions interne qu'externe, et en s'attaquant aux causes profondes des migrations, constitue un autre volet central de la sécurité. La Présidence chypriote accordera la priorité à la mise en œuvre intégrale du **Pacte sur la migration et l'asile** et encouragera le renforcement du système de retours ainsi qu'une coopération plus approfondie et plus substantielle avec les principaux pays tiers, afin d'assurer une approche équilibrée et globale.

Les attaques contre la **démocratie**, notamment la désinformation, les ingérences étrangères, les pressions exercées sur la liberté des médias, les discours de haine et les manipulations électorales, représentent une menace grave pour les fondements et les valeurs essentielles de l'Union européenne, avec des risques particulièrement aigus pour les enfants exposés à des contenus en ligne préjudiciables.

Dans ce contexte, la Présidence chypriote travaillera en étroite coopération avec la Commission européenne et les États membres afin de renforcer la résilience démocratique, notamment à travers des initiatives telles que le **Bouclier européen pour la démocratie**.

Parallèlement, la Présidence chypriote accordera une attention particulière aux initiatives visant à lutter contre **toutes les formes de discrimination**, y compris l'antisémitisme et la haine, l'intolérance, le racisme, la xénophobie et la haine antimusulmane, en renforçant le suivi de la **déclaration du Conseil du 15 octobre 2024 sur le soutien à la vie juive et la lutte contre l'antisémitisme**, ainsi que de la **prochaine stratégie de la Commission en matière de lutte contre le racisme**.

**Les menaces internes**, allant de la criminalité organisée et transnationale au terrorisme et à l'extrémisme violent, y compris dans la sphère numérique, exigent une action rapide et urgente, conformément à la **stratégie ProtectEU**. Ceci est indissociable du renforcement des capacités des forces de l'ordre, d'une coopération transnationale accrue et d'un cadre réglementaire amélioré.

**La Stratégie de l'Union européenne pour la préparation** (Preparedness Union Strategy) complète le cadre de sécurité global en s'attaquant à des menaces allant des tensions

géopolitiques aux catastrophes naturelles liées au climat. La Présidence accordera la priorité à sa mise en œuvre afin de garantir que l'Union soit pleinement préparée à protéger ses citoyens.

### **L'autonomie par la compétitivité**

Seule une Union plus compétitive peut devenir une Union plus autonome.

La compétitivité de l'Europe constitue le socle de sa résilience et de sa capacité à agir de manière autonome. Une Europe plus compétitive sera mieux à même de garantir une croissance durable et de concrétiser ses objectifs stratégiques. Nous devons saisir cette opportunité générationnelle et agir avec détermination et urgence afin de renforcer la compétitivité de l'Europe dans le monde.

**Un cadre réglementaire clair et prévisible est un levier concret de la compétitivité européenne**. Il permet aux entreprises, en particulier aux PME et aux start-ups, de se concentrer sur l'essentiel : l'investissement, l'innovation et la concurrence mondiale. Soutenir la croissance des petites et moyennes entreprises contribue à bâtir un écosystème industriel européen plus agile et plus autonome. La Présidence chypriote accordera la priorité à la **simplification** réglementaire, notamment en faisant progresser les propositions « omnibus » visant à

rationaliser les règles de l'UE et à réduire les charges administratives.

L'achèvement du **marché unique** est essentiel à la poursuite de l'intégration européenne. Il exige le démantèlement des obstacles injustifiés, la protection des consommateurs, la promotion d'une croissance inclusive et le renforcement des conditions propices à l'innovation. Un **marché unique plus fort** est indispensable à l'autonomie stratégique, à la prospérité économique et à la transition énergétique propre de l'Union européenne. Cela implique de **moderniser notre industrie**, d'accélérer la transition verte et la transition numérique, et de revitaliser notre base industrielle en sécurisant l'accès aux matières premières critiques, en renforçant les chaînes d'approvisionnement en technologies propres et en réduisant les vulnérabilités énergétiques.

Le renforcement de l'autonomie financière de l'Europe est déterminant pour une économie dynamique. La Présidence chypriote œuvrera à l'approfondissement des **marchés de capitaux** et à la progression de l'**Union de l'épargne et de l'investissement**, afin de garantir que l'épargne privée soit orientée plus efficacement vers des investissements productifs à travers l'Union. Des marchés de capitaux ouverts et efficaces sont essentiels pour financer l'avenir de l'Europe et soutenir les

objectifs stratégiques à long terme de l'Union.

La volatilité des marchés de l'énergie et le niveau élevé des coûts énergétiques continuent de freiner la compétitivité européenne. Le **renforcement de la sécurité énergétique**, la diversification des fournisseurs et des routes d'approvisionnement, ainsi que la **garantie de prix abordables et prévisibles** sont indispensables pour l'industrie, la croissance et la prospérité de nos citoyens. La Présidence chypriote se concentrera sur le renforcement des **infrastructures et des interconnexions des réseaux énergétiques**, la promotion de l'engagement des citoyens et l'investissement dans des technologies propres et de rupture.

La Présidence encouragera la connectivité **interrégionale**, en particulier pour les îles et les régions périphériques, grâce à des réseaux numériques résilients, des liaisons de transport modernes et des corridors énergétiques stratégiques. Les prochaines **stratégies portuaire et industrielle maritime** seront prioritaires afin de permettre aux ports européens et aux industries maritimes de mener la transition verte et numérique, de sécuriser le transport maritime et de renforcer, in fine, le leadership maritime de l'Europe.

Le renforcement de la **souveraineté numérique** de l'Europe et la réduction

des dépendances extérieures sont indispensables pour assurer le **leadership numérique de l'Union**. La Présidence mettra donc l'accent sur les technologies clés, notamment l'intelligence artificielle (IA), les infrastructures de cloud et la cybersécurité, toutes essentielles pour permettre à l'Europe de façonner son propre avenir numérique.

Enfin, la transition de l'Europe vers une **production plus durable, qui émette moins de carbone et qui utilise les ressources de façon rationnelle** doit préserver un haut niveau d'ambition tout en soutenant la compétitivité. La Présidence encouragera cette approche équilibrée afin de renforcer les systèmes agricoles et alimentaires et de garantir des conditions équitables ainsi qu'un approvisionnement stable.

### Ouverture sur le monde, autonomie

L'autonomie ne signifie pas le repli sur soi ; elle implique au contraire un engagement avec le monde fondé sur une position claire de force et de stratégie communes. En renforçant ses capacités stratégiques, l'Europe accroît sa capacité à façonner les évolutions internationales tout en demeurant fermement attachée à la coopération. L'autonomie implique la puissance par le partenariat et fournit, dans le même temps, le socle nécessaire à la promotion de nos intérêts fondamentaux à l'échelle mondiale.

La Présidence chypriote est prête à accroître la visibilité de l'Union européenne et à agir comme catalyseur afin de renforcer le rôle de l'Union en tant qu'acteur stratégique mondial, en faisant un meilleur usage de l'ensemble de ses instruments et en s'appuyant sur des partenariats solides dans toutes les régions du monde.

Cet effort commence au sein même de l'Union. Il s'étend de l'Ukraine et de la Moldavie à nos partenaires des Balkans occidentaux et à la Turquie, sur la base d'une conditionnalité rigoureuse et juste. **L'élargissement** consiste àachever un projet européen commun, qui renforce l'unité du continent et élargit l'horizon de la paix, de la démocratie, de la sécurité et de la stabilité. L'élargissement a démontré être l'un des instruments les plus transformateurs de l'Union, y compris au sein des pays candidats, en reflétant leur volonté de réformer et de résoudre des différends de longue date avec leurs voisins sur la base du droit européen, des valeurs et des principes communs. En fait, l'élargissement constitue un investissement stratégique dans l'avenir de l'Europe. La Présidence chypriote est fermement engagée à faire progresser l'agenda de l'élargissement de manière crédible, en obtenant des résultats tangibles fondés sur un processus fondé sur le mérite.

L'Ukraine sera une priorité centrale. La Présidence continuera de faire

progresser le soutien diplomatique, politique, économique, militaire, énergétique et humanitaire de l'Union à l'Ukraine. Le soutien de l'UE aux efforts de l'Ukraine en faveur d'une paix juste et durable, dans le plein respect de son indépendance, de sa souveraineté et de son intégrité territoriale à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, demeure indéfectible.

Une Union ouverte est ouverte à l'ensemble de ses voisins, à l'Est comme au Sud. La Présidence chypriote œuvrera à revitaliser l'engagement de l'Union avec ses partenaires du voisinage méridional et du Golfe. Un partenariat plus fort et plus stratégique avec le voisinage Sud constitue un investissement à long terme en faveur de la paix, de la stabilité, de la prospérité et de la sécurité régionales. Le **nouveau pacte pour la Méditerranée** offre un cadre renouvelé pour une coopération concrète et axée sur les résultats.

La présidence encouragera ses objectifs et leur mise en œuvre, y compris la complémentarité avec le Corridor économique Inde–Moyen-Orient–Europe (IMEC). Elle promouvra également un agenda européen ambitieux avec nos partenaires du Moyen-Orient et du Golfe, en plaidant pour une coopération stratégique approfondie et une présence renforcée de l'UE dans la région. La Présidence soutiendra l'approfondissement des

relations avec des organisations régionales telles que le Conseil de coopération du Golfe et la Ligue des États arabes, constituant un pont vers des partenaires en Asie et en Afrique. La Présidence chypriote œuvrera également à la promotion du dialogue interculturel et interreligieux, élément essentiel de la compréhension mutuelle, de la cohésion sociale et de la stabilité régionale.

La Présidence soutiendra les efforts visant à approfondir la coopération avec les États-Unis sur l'ensemble des dossiers essentiels, ainsi qu'avec le Royaume-Uni et d'autres partenaires partageant les mêmes valeurs, notamment pour relever conjointement les défis liés à la paix et à la stabilité à travers le monde.

Les tensions récentes dans le commerce international soulignent la nécessité de renforcer le marché intérieur de l'Union et de diversifier les partenariats extérieurs afin de réduire les dépendances stratégiques. La Présidence chypriote soutiendra les efforts en cours visant à promouvoir une politique commerciale européenne ouverte, robuste et durable, en élargissant le réseau d'accords commerciaux, en renforçant le système multilatéral fondé sur des règles, y compris l'Organisation mondiale du commerce, et en veillant à la mise en œuvre et à l'application effectives des accords existants.

En tant que premier fournisseur mondial d'aide au développement et d'assistance humanitaire, l'Union européenne joue un rôle déterminant dans la réponse aux crises mondiales. La Présidence chypriote s'emploiera à renforcer encore ce rôle et à promouvoir les efforts visant à accroître la capacité de l'UE à répondre rapidement et efficacement aux crises, en veillant à ce qu'aucune crise ne soit oubliée ou négligée. Elle encouragera des synergies accrues entre l'aide d'urgence et le développement à long terme, notamment à travers des initiatives telles que Global Gateway.

### **Une Union autonome de valeurs qui ne laisse personne de côté**

La force de notre Union autonome réside dans ses citoyens et dans l'implication active de chaque Européen. Une Union autonome ne laisse aucun citoyen de côté : elle existe pour protéger nos valeurs communes, encourager la participation et créer un environnement favorable dans lequel chacun peut s'épanouir.

Ce qui nous unit, ce sont les valeurs fondamentales inscrites dans l'État de droit, les droits fondamentaux et la démocratie, des conditions préalables à l'épanouissement et à la pleine participation de tous les Européens à notre société commune. La Présidence chypriote œuvrera au renforcement de l'État de droit à travers l'Union européenne, en s'appuyant sur les outils et

mécanismes existants, tout en favorisant un climat de confiance et de coopération entre l'ensemble des États membres.

Une Europe véritablement autonome repose sur une forte cohésion sociale, où aucune personne ni aucune région n'est laissée pour compte. Cela implique de lutter contre la pauvreté et de garantir l'accès à un logement et à une énergie abordables.

À cet égard, la Présidence chypriote accordera une attention particulière au logement abordable, en soutenant la mise en œuvre du **Plan européen pour le logement abordable**, dans le plein respect du principe de subsidiarité et des compétences nationales, et en contribuant à répondre au besoin fondamental d'un logement sûr et stable.

Elle soutiendra également la mise en œuvre de la future **Stratégie de lutte contre la pauvreté**, ainsi que des initiatives visant à garantir un approvisionnement continu et sans entrave en denrées alimentaires sûres et de haute qualité pour tous.

Les enfants sont le présent et l'avenir de l'Europe. Nous devons les protéger et les préparer aux défis d'un monde en rapide mutation. La Présidence chypriote fera progresser la mise en œuvre de la **Garantie européenne pour l'enfance**, en luttant contre la pauvreté infantile et en garantissant l'accès à une éducation et à un accueil de la petite enfance de qualité et abordables, afin que chaque enfant

puisse s'épanouir et contribuer à la prospérité à long terme de l'Europe. Dans ce contexte, la Présidence s'attachera également à promouvoir le bien-être numérique en favorisant **un environnement en ligne plus sûr pour les mineurs, notamment à travers le plan d'action attendu de la Commission européenne contre le cyberharcèlement.**

L'Europe doit garantir une société inclusive offrant l'égalité des chances à tous. La Présidence soutiendra la mise en œuvre intégrale du **Socle européen des droits sociaux**, en promouvant **l'égalité entre les femmes et les hommes**, en levant les obstacles pour les personnes **en situation de handicap** et en soutenant **le vieillissement actif** dans la dignité, la solidarité et l'équilibre intergénérationnel.

L'autonomie de l'Union dépend également de la capacité de ses citoyens à disposer des compétences et des conditions nécessaires pour s'adapter aux nouvelles réalités. Alors que les transitions numérique et verte transforment nos économies, l'investissement dans une éducation et une formation de qualité, ainsi que dans l'apprentissage tout au long de la vie, est essentiel pour la compétitivité et la prospérité partagée. La Présidence chypriote fera progresser des initiatives conformes à **l'Union des compétences**, en promouvant un emploi équitable et inclusif, assorti de conditions de travail adéquates. Une attention

particulière sera accordée aux agriculteurs et aux pêcheurs, afin de garantir un environnement de travail résilient favorisant le renouvellement générationnel.

Dans ce contexte, et reconnaissant le rôle central des jeunes dans la construction de l'avenir de l'Europe, la Présidence chypriote encouragera des politiques favorables à la jeunesse, renforçant la confiance, la participation et le dialogue, et intégrant les perspectives des jeunes dans les politiques relatives aux compétences et au-delà.

La confiance des citoyens dans nos systèmes de santé repose sur la disponibilité de l'expertise, des ressources et des outils nécessaires pour assurer une réponse coordonnée aux futures crises sanitaires. La Présidence chypriote encouragera des actions visant à améliorer la vie quotidienne des citoyens européens en renforçant l'accès aux produits médicaux et leur disponibilité, en favorisant l'innovation et en améliorant la résilience et l'intégration des systèmes de santé au sein de l'Union, conformément à la vision d'une véritable **Union européenne de la santé** autonome.

Une attention particulière sera accordée à la **santé mentale**, en soulignant l'importance de l'implication active de l'ensemble des parties prenantes dans l'élaboration des politiques concernées, avec un accent particulier sur la jeunesse.

## **Un budget à long terme pour une Union autonome**

**L'autonomie stratégique exige un financement suffisant pour la réalisation de nos objectifs communs.**

Le cadre financier pluriannuel 2028–2034 (CFP) constitue la feuille de route stratégique de l'Union pour la décennie à venir, **l'instrument clé qui transforme nos objectifs de long terme en actions concrètes**.

La capacité de l'Union européenne à protéger ses intérêts, à réduire ses dépendances critiques, à rester compétitive et à répondre de manière rapide et autonome aux crises et aux risques sécuritaires, tout en intégrant de futurs élargissements, doit être placée au cœur du nouveau budget à long terme.

S'appuyant sur les progrès déjà accomplis, la Présidence chypriote fera avancer de manière significative les négociations sur l'ensemble des actes législatifs sectoriels du CFP proposé. À cet égard, elle œuvrera de façon constructive et transparente avec l'ensemble des acteurs concernés afin de façonner un cadre équilibré.

La Présidence a pour objectif de présenter une « boîte de négociation » aboutie et mûre, assortie de montants indicatifs, afin de préparer la conclusion en temps utile des négociations au sein du Conseil européen.

## Table des matières

CONSEIL DES AFFAIRES GÉNÉRALES (CAG) .....	13
CONSEIL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (CAE) .....	19
CONSEIL « AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES » (ECOFIN) .....	30
CONSEIL « JUSTICE ET AFFAIRES INTÉRIEURES » (JAI) .....	35
CONSEIL « EMPLOI, POLITIQUE SOCIALE, SANTÉ ET CONSOMMATEURS » (EPSCO) .....	42
CONSEIL « COMPÉTITIVITÉ » (COMPET) .....	49
CONSEIL « TRANSPORTS, TÉLÉCOMMUNICATIONS ET ÉNERGIE » (TTE) .....	55
CONSEIL « AGRICULTURE ET PÊCHE » (AGRIPECHE) .....	62
CONSEIL « ENVIRONNEMENT » (ENV) .....	65
CONSEIL « ÉDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORT » (EJCS) .....	70

# Conseil des affaires générales (CAG)

La Présidence chypriote s'ouvre à un moment critique, dans un contexte géopolitique en mutation qui appelle l'Europe à agir avec détermination, unité et résilience en faveur d'une plus grande autonomie européenne. Dans ce cadre, et à la lumière du programme de travail 2026 de la Commission européenne, la Présidence assumera pleinement le rôle central du Conseil « Affaires générales » (CAG) pour garantir la cohérence entre l'ensemble des formations du Conseil et orienter l'agenda horizontal de l'Union.

La garantie d'un budget de l'UE équilibré et tourné vers l'avenir constituera une priorité majeure. S'appuyant sur les progrès accomplis, la Présidence fera avancer de manière significative les négociations sur l'ensemble des actes législatifs sectoriels du nouveau cadre financier pluriannuel (CFP) 2028–2034, dans l'objectif de parvenir à un accord d'ici la fin de l'année 2026.

La poursuite de l'agenda de simplification de l'UE figurera également au cœur des priorités, afin de réduire les charges réglementaires et administratives et de renforcer la compétitivité, en particulier pour les petites et moyennes entreprises (PME).

La Présidence chypriote mettra un accent particulier sur la défense et la promotion des valeurs fondamentales de l'Union, de la démocratie et de l'État de droit, afin de renforcer la confiance des citoyens dans le projet européen et d'accroître la résilience démocratique.

Reconnaissant que l'élargissement demeure l'un des instruments les plus transformateurs et géostratégiques de l'Union pour la sécurité et la prospérité de l'espace européen, la présidence est déterminée à obtenir des avancées concrètes tout en préservant la crédibilité de la méthodologie établie et son caractère fondé sur le mérite.

La Présidence chypriote œuvrera également au renforcement des relations entre l'UE et le Royaume-Uni, en s'appuyant sur la dynamique positive issue du sommet de Londres de mai 2025, tout en veillant à la pleine mise en œuvre des accords existants.

Enfin, la Présidence s'attachera à approfondir la coopération avec les pays de l'AELE et d'autres partenaires d'Europe occidentale non membres de l'UE, contribuant ainsi au renforcement du réseau élargi de l'Union.

## **Promouvoir et protéger les valeurs fondamentales de l'Union européenne**

Les valeurs fondamentales de l'Union européenne, à savoir le respect de la dignité humaine, la liberté, la démocratie, l'État de droit, l'égalité et les droits de l'homme, constituent la pierre angulaire du fonctionnement de l'Union et sont essentielles au bien-être de ses citoyens. La Présidence chypriote est résolument engagée à promouvoir et à protéger ces valeurs.

Un accent particulier sera mis sur le renforcement continu de l'État de droit à travers l'Union, en s'appuyant sur les outils et mécanismes existants, tels que le **cycle annuel de l'État de droit et la procédure en cours au titre de l'article 7**. La Présidence tiendra deux dialogues sur l'État de droit, spécifiques à chaque pays, sur la base du rapport annuel de la Commission sur l'État de droit.

Par le biais d'un dialogue constructif, de discussions ciblées et axées sur les résultats, ainsi que de l'échange de bonnes pratiques, la Présidence chypriote entend contribuer à remédier efficacement aux insuffisances constatées et à prévenir les reculs démocratiques. L'association de partenaires partageant les mêmes valeurs et porteurs d'une perspective européenne aux discussions sur la promotion et la protection de l'État de droit viendra renforcer ces efforts et en maximiser l'impact.

Pleinement engagée en faveur du renforcement de la démocratie dans l'ensemble de l'Union, la Présidence fera progresser le **Bouclier de la démocratie**, qui comprend le **Bouclier européen pour la démocratie et la stratégie de l'UE pour la société civile**. Ensemble, ces initiatives visent à renforcer la résilience démocratique face aux menaces telles que les ingérences étrangères et la désinformation, à protéger la liberté et le pluralisme des médias ainsi que la liberté d'expression, à garantir des élections libres et équitables, à approfondir la coopération avec les organisations de la société civile afin de donner aux citoyens les moyens d'agir, et à renforcer la résilience de nos sociétés.

## **Élargissement de l'UE**

L'élargissement constitue une nécessité géopolitique et un investissement stratégique dans l'autonomie de l'Union européenne. Il représente un levier essentiel pour la préservation de la paix, de la sécurité et de la stabilité sur notre continent et au-delà. Il est également un moteur d'amélioration des conditions économiques et sociales de l'Union et de ses citoyens, notamment par l'élargissement et le renforcement du marché intérieur. Porté par des impératifs géopolitiques, le processus d'élargissement a acquis une dynamique politique significative et, au cours des deux prochaines années, le Conseil sera appelé à prendre des décisions déterminantes en la matière. Une Union élargie sera plus

## *Affaires générales*

forte et plus résiliente, renforçant la prospérité tout en préservant ses valeurs fondamentales.

Dans ce cadre, la Présidence chypriote fera progresser l'agenda de l'élargissement de manière responsable, conformément à la méthodologie établie, à une conditionnalité rigoureuse et équitable, ainsi qu'au principe des mérites propres et de la réversibilité. Il demeure essentiel que tous les partenaires de l'élargissement respectent pleinement et défendent les valeurs et principes sur lesquels l'Union est fondée, et qu'ils remplissent les obligations requises pour l'adhésion à l'UE. Une attention particulière portée aux fondamentaux constituera le socle de ce processus.

La Présidence s'attachera à enregistrer de nouveaux progrès solides dans le processus d'élargissement pour les partenaires des Balkans occidentaux, ainsi que pour l'Ukraine et la Moldavie. La Turquie demeure un pays candidat et ses relations avec l'Union se poursuivront dans le cadre défini en avril 2024 par le Conseil européen, ainsi que par les conclusions antérieures et les conditionnalités établies.

### **Une Union européenne tournée vers l'avenir**

Conformément aux conclusions du Conseil européen de juin 2024, les progrès des réformes internes doivent avancer en parallèle avec le processus

d'élargissement. L'objectif est que tant l'Union que les futurs États membres soient pleinement préparés à l'adhésion et en mesure de contribuer à une Union européenne résiliente, efficace et tournée vers l'avenir.

La présidence chypriote se tient prête à piloter les travaux relatifs à l'agenda des réformes internes de l'Union, dès la présentation par la Commission européenne de ses examens approfondis des politiques publiques.

### **Cadre financier pluriannuel (CFP)**

La présidence est déterminée à veiller à ce que le nouveau cadre financier pluriannuel (CFP) reflète les priorités stratégiques de l'Union, en répondant aux besoins d'investissement de longue date ainsi qu'aux défis nouveaux et émergents à travers l'ensemble de l'Union européenne.

Un accord équilibré sur le nouveau CFP doit concilier le financement des défis économiques avec l'impératif de promouvoir une croissance durable, la résilience, la défense et la sécurité, la compétitivité ainsi que la cohésion sociale, dans le respect des contraintes budgétaires des États membres.

La Présidence travaillera en étroite coopération avec l'ensemble des États membres, la Commission européenne et le président du Conseil européen, ainsi qu'avec la participation active du Parlement européen, afin de préparer la conclusion en temps utile

## *Affaires générales*

des négociations au niveau du Conseil européen.

La Présidence fera progresser les négociations, en s'appuyant sur les travaux déjà réalisés, avec un sens aigu de l'urgence et dans la perspective d'un accord politique, en vue de soumettre, d'ici juin 2026, un cadre de négociation abouti assorti de montants indicatifs.

Dans l'objectif de parvenir à une approche générale partielle, la Présidence entend également faire avancer de manière significative les négociations sur les éléments clés du paquet CFP, notamment le règlement établissant le Fonds européen pour la cohésion économique, sociale et territoriale, l'agriculture et le développement rural, la pêche et la politique maritime, la prospérité et la sécurité (plans de partenariat nationaux et régionaux et programme Interreg), le Fonds européen pour la compétitivité et l'instrument Europe dans le monde (Global Europe), ainsi que les règlements sectoriels du nouveau CFP.

### **Renforcer la cohésion économique, sociale et territoriale**

La politique de cohésion demeure une politique fondamentale de l'Union européenne et un moteur essentiel de la croissance, de la compétitivité et de la solidarité européennes. En réduisant les disparités régionales, en répondant aux défis structurels et en soutenant la convergence, la politique de cohésion renforce le marché unique et contribue à surmonter ses

obstacles persistants, notamment la fragmentation, l'inégalité d'accès aux opportunités et les capacités d'ajustement asymétriques entre les régions.

Conformément aux objectifs des traités, la politique de cohésion doit continuer de s'appuyer sur ses atouts : son approche territorialisée (« place-based »), la gouvernance à plusieurs niveaux, le modèle de gestion partagée et sa vocation d'investissement stratégique à long terme. La reconnaissance de la diversité des défis auxquels sont confrontées les régions et les États membres est essentielle pour garantir la solidité du marché unique. Dans ce contexte, une attention particulière sera accordée aux besoins spécifiques des villes, des régions insulaires, ainsi qu'au concept du « droit de rester ». En outre, la Présidence chypriote, en s'appuyant sur le récent examen à mi-parcours de la politique de cohésion 2021–2027 et sur l'évolution de la politique face aux défis nouveaux et émergents, visera à orienter les discussions relatives aux plans de partenariat nationaux et régionaux dans la perspective du nouveau cadre financier pluriannuel.

Par ailleurs, la Présidence chypriote continuera de soutenir les travaux relatifs à l'Agenda urbain et aux dimensions territoriales de la politique de cohésion, en préparation de la révision de l'Agenda territorial 2030.

La Présidence œuvrera de manière intensive à faire progresser les

## *Affaires générales*

négociations sur les règlements relatifs au FEDER/Fonds de cohésion, y compris Interreg, ainsi qu'au FSE+, avec l'ambition de parvenir à une approche générale partielle.

### **Simplification et réduction des charges**

Les charges réglementaires et administratives dans les différents secteurs de l'UE ont entravé la compétitivité, l'innovation et l'investissement. Conformément aux conclusions du Conseil européen d'octobre 2025, la Présidence chypriote fera progresser l'agenda de simplification en s'appuyant sur le travail substantiel accompli par les deux présidences précédentes de notre trio. Elle poursuivra les travaux relatifs aux paquets Omnibus et aux prochaines initiatives de simplification, en veillant à ce que ces efforts ne conduisent pas à une déréglementation, mais à des règles et procédures plus efficaces, proportionnées et plus faciles à appliquer, en particulier pour les PME.

La Présidence visera à engager et à conclure les trilogues relatifs aux paquets Omnibus IV, V et VI, ainsi qu'à lancer et faire progresser les négociations sur les nouveaux paquets, notamment dans les domaines du numérique, de l'environnement, de la sécurité alimentaire et des aliments pour animaux, ainsi que de l'industrie automobile.

### **Relations entre l'Union européenne et le Royaume-Uni**

Le Royaume-Uni demeure un partenaire commercial clé et un partenaire partageant les mêmes valeurs pour l'Union européenne dans la gestion d'un large éventail de défis sécuritaires et géopolitiques pressants. La Présidence œuvrera au renforcement des relations UE–Royaume-Uni par la mise en œuvre effective du cadre convenu régissant notre partenariat. Cela comprend la mise en œuvre pleine, rapide et fidèle de **l'Accord de retrait** dans toutes ses composantes, ainsi que l'application correcte et cohérente de **l'Accord de commerce et de coopération**.

Parallèlement, la Présidence cherchera à s'appuyer sur la dynamique positive issue du sommet UE–Royaume-Uni du 19 mai 2025 et à promouvoir le suivi et la mise en œuvre des **résultats de ce sommet**. Le renforcement de la confiance mutuelle et la production de bénéfices concrets pour les citoyens des deux côtés, tout en préservant les intérêts de l'Union et en maintenant l'unité entre les États membres, conformément aux orientations du Conseil européen, seront au cœur de l'action de la Présidence.

### **Relations de l'Union européenne avec les pays de l'AELE, l'Andorre, Monaco et Saint-Marin**

Les pays d'Europe occidentale non membres de l'Union européenne sont les partenaires les plus proches de

## *Affaires générales*

l'UE, sur la base de valeurs partagées et d'une coopération étroite.

La Présidence collaborera étroitement avec les États membres afin de présenter des conclusions du Conseil sur un marché intérieur homogène et étendu, visant à évaluer l'état global des relations de l'UE avec les pays de l'AELE, ainsi qu'avec l'Andorre, Saint-Marin, Monaco et les îles Féroé.

La Présidence s'attachera également à obtenir l'adoption de la décision relative à la signature du vaste paquet d'accords avec la Suisse.

### **Politique maritime intégrée**

La Présidence chypriote adoptera une approche cohérente et renforcera la coordination des questions maritimes entre les différents domaines d'action, en vue notamment de parvenir à un accord sur la **liste des engagements volontaires de l'UE** qui sera présentée lors de la 11<sup>e</sup> Conférence *Our Ocean* de 2026, qui se tiendra au Kenya.

### **Révision de l'Acte électoral européen (vote par procuration)**

La Présidence chypriote a pour objectif de finaliser le dossier relatif à la modification de l'Acte électoral de l'UE, visant à renforcer les dispositions en matière de maternité par l'introduction du vote par procuration pour les députées au Parlement européen.

### **Renforcer la vision européenne pour l'avenir**

Conformément au rôle plus horizontal du Conseil « Affaires générales » (CAG), la Présidence se tient prête à faciliter les discussions sur les défis transversaux, y compris les défis démographiques, ainsi que sur la future **stratégie de l'UE en matière d'équité intergénérationnelle**, susceptible de façonner l'avenir du projet européen et la vie des générations à venir, dans le plein respect des compétences des États membres.

# Conseil des affaires étrangères (CAE)

Dans un environnement géopolitique de plus en plus complexe, l'Union européenne doit renforcer sa capacité à mener une action extérieure efficace et autonome, tout en demeurant ouverte sur le monde et étroitement engagée avec ses partenaires internationaux.

Le renforcement des capacités de l'Union est essentiel pour protéger la sécurité et la prospérité des citoyens, ainsi que pour accroître la compétitivité de l'Union. Cette nécessité est particulièrement manifeste dans le domaine de la sécurité et de la défense. L'Union européenne doit assumer une responsabilité accrue en garantissant un niveau de préparation en matière de défense à l'horizon 2030, en investissant dans l'ensemble des instruments de sécurité et en adoptant une approche globale à 360 degrés afin de faire face à l'ensemble des menaces.

Le soutien indéfectible de l'Union européenne à l'Ukraine, par les voies diplomatique, politique, économique, humanitaire, militaire et énergétique, demeure essentiel alors que la guerre d'agression menée par la Russie continue de violer l'ordre juridique international et de menacer la sécurité européenne. L'Union continuera à se tenir fermement aux côtés de l'Ukraine, engagée en faveur d'une paix juste et durable, respectueuse de son indépendance, de sa souveraineté et de son intégrité territoriale.

Dans le voisinage méridional, région d'importance stratégique, il est essentiel de promouvoir les objectifs de l'Union en matière de stabilité, de sécurité et de prospérité partagée. Cela passe par la mise en œuvre effective du nouveau Pacte pour la Méditerranée, le développement d'un partenariat structuré avec les pays du Golfe et la poursuite d'accords commerciaux mutuellement avantageux. L'Union doit également rester pleinement engagée dans le soutien à la mise en œuvre du plan de paix global à Gaza et dans la facilitation de l'acheminement de l'aide humanitaire.

L'Union européenne doit en outre élargir sa portée diplomatique auprès de partenaires partageant les mêmes valeurs. Des relations transatlantiques fortes et mutuellement bénéfiques avec les États-Unis et le Canada demeurent essentielles au maintien de l'ordre international fondé sur des règles. Un dialogue continu et constructif avec les États-Unis est indispensable dans l'ensemble des domaines clés.

Parallèlement, l'approfondissement et la diversification des relations commerciales avec les partenaires d'Asie, d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Amérique latine sont essentiels pour préserver la solidité économique de l'Union, renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement critiques et faire progresser ses objectifs géopolitiques plus larges.

L'Union européenne doit rester résolument attachée à un système multilatéral fort, fondé sur la Charte des Nations unies, le droit international, y compris le droit de la mer, et la promotion des droits de l'homme dans le monde entier. Elle a également la responsabilité de maintenir son rôle de leader dans la protection des populations les plus vulnérables, en particulier dans les régions touchées par les conflits.

La Présidence chypriote travaillera en étroite collaboration avec le Haut Représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité afin de faire avancer ces priorités et de contribuer à une Union européenne plus capable, plus présente, plus engagée, plus confiante et plus influente sur la scène internationale.

**Affaires étrangères**

**Ukraine**

La Présidence chypriote s'engage à garantir le soutien durable de l'UE à l'Ukraine face à l'agression russe en cours et à faire progresser la recherche d'une paix juste et durable par la voie de négociations auxquelles l'Ukraine participera pleinement. La Présidence se tient prête à promouvoir, aussi longtemps que nécessaire, un soutien politique, diplomatique, économique, militaire et humanitaire supplémentaire, en mobilisant pleinement tous les instruments disponibles de l'UE, y compris les missions de la PSDC en Ukraine.

Conformément à l'approche de l'UE fondée sur la « paix par la force », elle fera progresser les efforts visant à fournir un soutien global à l'Ukraine et à son peuple dans l'exercice de leur droit inhérent à la légitime défense, en étroite coordination avec les partenaires partageant les mêmes valeurs et avec le soutien du Haut Représentant.

Reconnaissant qu'une armée ukrainienne forte, capable et résiliente constitue la garantie de sécurité la plus efficace pour Kiev, parallèlement à son processus d'adhésion à l'UE, la Présidence soutiendra la mise en œuvre des instruments existants de l'UE, y compris la Facilité européenne pour la paix et l'assistance à l'industrie de défense ukrainienne. Elle encouragera également une planification stratégique à long terme

afin d'assurer un engagement durable de l'UE en faveur des besoins de sécurité, de reconstruction et de relèvement de l'Ukraine.

Le soutien de l'UE à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine, y compris à l'inviolabilité de ses frontières, demeure ferme et inébranlable. La Présidence œuvrera pour appuyer les efforts visant à accroître la pression sur la Russie afin qu'elle mette fin à sa guerre d'agression et s'engage de manière significative dans des négociations de paix. Dans ce contexte, l'approche de la Présidence en matière de sanctions visera à faire avancer les travaux relatifs à de nouvelles mesures, ainsi qu'à garantir la mise en œuvre effective et l'application rigoureuse des mesures existantes. La poursuite de l'alignement avec les partenaires partageant les mêmes valeurs et le dialogue avec les pays tiers demeurent essentiels pour maximiser l'impact et lutter contre les contournements.

La Présidence chypriote cherchera également à renforcer le dialogue et la coordination entre l'UE et les États-Unis sur l'Ukraine, notamment dans les efforts diplomatiques visant à parvenir à un accord de paix.

Le respect du droit international est essentiel. La Présidence accordera la priorité au traitement de la question des enlèvements d'enfants ukrainiens, à la promotion des efforts en matière de responsabilité et au soutien d'instruments juridiques tels

## *Affaires étrangères*

que le Tribunal spécial pour le crime d'agression contre l'Ukraine.

### **Voisinage méridional**

L'Union européenne et son voisinage méridional sont liés par la géographie, l'histoire et des défis communs. La Présidence chypriote soutiendra les efforts visant à approfondir l'engagement avec les partenaires du Moyen-Orient et du Golfe. Dans ce contexte, elle encouragera également la mise en œuvre rapide du nouveau pacte pour la Méditerranée, qui constituera un instrument clé pour faire progresser la coopération stratégique de l'UE dans la région.

S'agissant du Moyen-Orient, partie intégrante du voisinage méridional, la Présidence demeure attachée au soutien des efforts de paix, ainsi qu'aux initiatives en cours visant à la mise en œuvre du plan de paix global à Gaza, et à la facilitation de l'acheminement à grande échelle de l'aide humanitaire vers Gaza, y compris par le corridor maritime chypriote.

Le premier Sommet UE-Conseil de coopération du Golfe (CCG) en 2024 a constitué un élément central de notre vision commune de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans l'UE et au Moyen-Orient. Les travaux se poursuivront en vue d'un bilan et de résultats concrets avant le deuxième Sommet UE-CCG de 2026, dans l'objectif d'approfondir ce partenariat mutuellement bénéfique.

La Présidence chypriote demeure résolument engagée à promouvoir le

dialogue interculturel et interreligieux en tant qu'instrument essentiel pour favoriser la compréhension mutuelle, la cohésion sociale et la stabilité régionale dans le voisinage méridional de l'UE.

### **Balkans occidentaux**

Les Balkans occidentaux demeurent d'une importance stratégique majeure et font partie intégrante de la sécurité et de la stabilité de l'Europe, en particulier dans un contexte géopolitique en constante évolution. La Présidence s'emploiera à renforcer le rôle et la visibilité de l'Union européenne dans la région, à accroître sa résilience, et à soutenir activement les partenaires des Balkans occidentaux sur leur trajectoire vers l'adhésion à l'UE, sur la base des mérites propres de chacun.

### **Relations transatlantiques**

Des relations transatlantiques solides et mutuellement bénéfiques demeurent essentielles à notre prospérité et à notre sécurité, ainsi qu'au maintien d'un ordre international fondé sur des règles. La Présidence chypriote est déterminée à renforcer le partenariat transatlantique par un engagement tourné vers l'avenir, en veillant à ce qu'il continue de constituer un pilier de stabilité et de progrès de part et d'autre de l'Atlantique et au-delà.

Le renforcement des relations entre l'UE et les États-Unis revêt une importance particulière. À cet effet, la Présidence encouragera activement un dialogue UE-États-Unis

## *Affaires étrangères*

constructif, inclusif et mutuellement bénéfique dans l'ensemble des domaines majeurs de coopération. Celui-ci portera notamment sur les relations économiques et la mise en œuvre de la Déclaration conjointe UE-États-Unis du 21 août 2025, la technologie et l'innovation, la sécurité et la défense, la coordination sur l'Ukraine et le Moyen-Orient, l'énergie et la connectivité, la lutte contre les stupéfiants et la coopération en matière répressive, ainsi que la réalisation d'une réciprocité totale des régimes de visas entre l'UE et les États-Unis.

Une attention particulière sera également accordée au renforcement du Partenariat stratégique UE-Canada, fondé sur des valeurs partagées et des intérêts communs.

### **Afrique**

Reconnaissant les liens intrinsèques entre la sécurité et la prospérité de l'Europe et de l'Afrique, la Présidence soutiendra les efforts visant à renforcer une coopération étroite avec les partenaires africains afin de relever des défis communs et de tirer parti des opportunités conjointes.

Elle encouragera les travaux en vue de la mise en œuvre de la Vision conjointe 2030 adoptée lors du 6<sup>e</sup> Sommet UE-UA en février 2023, en s'appuyant sur les résultats de la 3<sup>e</sup> réunion ministérielle UE-UA de mai 2025 ainsi que sur la Déclaration conjointe du 7<sup>e</sup> Sommet UA-UE de novembre 2025.

### **Asie et Indo-pacifique**

La Présidence chypriote s'emploiera à renforcer davantage l'engagement de l'Union européenne avec les pays d'Asie et de la région indopacifique.

S'agissant de la Chine, la Présidence soutiendra un dialogue constructif visant à traiter les sujets de préoccupation, ainsi qu'une coopération dans les domaines d'intérêt commun, sur la base de l'approche tripartite de l'UE.

La Présidence appuiera le renforcement des relations UE-Inde, notamment en faisant progresser le partenariat stratégique.

Parallèlement, la Présidence chypriote soutiendra activement l'approfondissement des partenariats avec le Vietnam, l'Indonésie et les Philippines, ainsi que le renforcement des relations entre l'UE et l'ASEAN, en œuvrant à l'établissement d'un partenariat plus structuré.

### **Asie centrale**

Les relations entre l'Union européenne et l'Asie centrale ont connu un essor significatif, fondé sur un engagement commun en faveur de la paix, de la stabilité et d'une coopération économique durable, y compris les efforts visant à prévenir le contournement des sanctions. La Présidence chypriote s'attachera à maintenir cette dynamique en favorisant un dialogue politique de haut niveau, le commerce, l'investissement et la connectivité numérique en tant que moteurs essentiels d'un partenariat renforcé

et plus étroitement interconnecté. Elle œuvrera également à promouvoir un engagement accru dans le cadre de la stratégie Global Gateway, ainsi qu'à renforcer la visibilité de l'Union européenne dans la région.

### **Multilatéralisme – Droit international – Droits de l'homme**

Dans le contexte géopolitique actuel, le multilatéralisme est plus que jamais essentiel. La position géopolitique de Chypre nous rend particulièrement conscients de l'importance d'approches collectives pour faire face aux défis communs. Conformément à l'ordre international fondé sur des règles, ancré dans la Charte des Nations unies et le droit international, la Présidence, en étroite coopération avec le Haut Représentant de l'UE, soutiendra et promouvra un renforcement de la coopération entre l'Union européenne et les Nations unies. Cette action reposera sur le respect du droit international, y compris du droit international humanitaire, sur la protection et la promotion des droits de l'homme, ainsi que sur l'avancement de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) et de l'ensemble des processus pertinents, notamment l'Agenda 2030 et le Pacte pour l'avenir.

### **Développement, Coopération et Aide humanitaire**

La Présidence chypriote promouvra l'approche Team Europe, afin de renforcer le rôle moteur de l'Union européenne et de ses États membres en tant que premier pourvoyeur

mondial d'aide publique au développement (APD). Une attention particulière sera accordée au développement des fondations essentielles, afin de garantir un environnement propice à la résilience, à la stabilité et à la sécurité de nos partenaires, tout en traitant les situations de fragilité au moyen d'une approche globale fondée sur le nexus humanitaire-développement-paix. L'utilisation efficace et la mise en œuvre des projets relevant de la stratégie Global Gateway de l'UE, avec une participation accrue des PME de l'ensemble des États membres, constitueront à cet égard un outil précieux.

Une attention spécifique sera portée à l'Ukraine, au Moyen-Orient, au voisinage méridional et à l'Afrique, notamment à travers les actions prévues dans le cadre du Pacte pour la Méditerranée, afin de répondre aux défis actuels et persistants en matière de développement et d'aide humanitaire. Ces actions couvriront notamment la sécurité alimentaire et la nutrition, les enjeux liés au changement climatique, à l'eau et aux océans, à la santé, à l'autonomisation des femmes, à l'engagement des jeunes, ainsi qu'aux questions de sécurité et de migration. La Présidence œuvrera également au renforcement des relations de l'UE avec les petits États insulaires en développement, en particulier s'agissant de leurs besoins en matière de développement et d'assistance humanitaire.

## Affaires étrangères

La Présidence fera de la sécurité et du soutien aux opérations humanitaires une priorité, en mettant l'accent sur le renforcement de la capacité de l'Union à répondre de manière rapide et efficace aux crises. Une attention particulière sera accordée à la Méditerranée orientale, région confrontée à des besoins humanitaires importants.

Enfin, la Présidence chypriote entend faire progresser de manière significative les discussions relatives à l'instrument « Global Europe » dans le cadre du nouveau cadre financier pluriannuel (CFP).

## Défense et Sécurité

### Défense

Face à la montée des menaces et des défis sécuritaires dans le voisinage de l'Europe et au-delà, la Présidence chypriote fera du renforcement de la capacité de l'Union européenne à y répondre une priorité. Elle fera progresser la mise en œuvre de la **Stratégie de l'UE pour l'industrie de la défense (EDIS)**, en tenant compte de l'initiative **Préparation de la défense de l'UE à l'horizon 2030**, des prochaines étapes de la **Feuille de route pour la transformation de la défense européenne**, de l'initiative **Security Action for Europe (SAFE)**, ainsi que de la mise en œuvre du règlement relatif au **Programme européen pour l'industrie de la défense (EDIP)**.

La Présidence soulignera l'importance de faire avancer la numérisation et les technologies à

double usage en tant que leviers essentiels de la durabilité et de la résilience de la défense européenne. Elle soutiendra le déploiement rapide des capacités de défense requises au moyen de programmes conjoints et de procédures d'acquisition agiles. Cette approche s'inscrit pleinement dans les efforts de l'UE visant à réduire les dépendances à l'égard de pays tiers et à renforcer l'autonomie stratégique et la souveraineté technologique européennes, tout en consolidant les synergies avec des partenaires stratégiques partageant les mêmes valeurs.

La Présidence veillera également à la cohérence avec les initiatives de l'UE en cours, y compris le **paquet omnibus sur la préparation de la défense**, afin de rationaliser les soutiens et de maximiser l'impact industriel. Une attention particulière sera accordée au soutien aux industries de défense, en particulier aux PME actives dans la recherche et l'innovation et spécialisées dans des technologies de pointe, ainsi qu'à la coopération avec les grandes entreprises européennes au moyen d'incitations ciblées.

La Présidence chypriote travaillera en étroite collaboration avec la Commission, le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) et l'Agence européenne de défense (AED) afin de faire progresser la transformation de la sécurité et de la défense européennes. Elle soutiendra également le Groupe Banque européenne d'investissement (BEI) dans la mise en œuvre d'actions

## *Affaires étrangères*

dédiées renforçant l'autonomie stratégique et la capacité industrielle de l'Europe, notamment par des investissements dans les corridors de mobilité militaire, le renforcement de la résilience des infrastructures critiques et des initiatives transfrontalières visant à améliorer la protection contre les menaces liées aux drones et les menaces hybrides.

S'appuyant sur ces efforts, la Présidence promouvrà davantage les initiatives visant à accroître les investissements de l'UE dans l'innovation et les infrastructures liées à la défense, en mettant l'accent sur la sécurisation des technologies et du savoir-faire nécessaires. Elle encouragera également les synergies entre les programmes de recherche civils et de défense afin de renforcer la résilience industrielle et la préparation numérique.

La Présidence chypriote soutiendra les efforts du SEAE visant à renforcer la coopération entre l'UE et l'OTAN, conformément aux trois déclarations conjointes et aux actions pratiques convenues. Cette coopération sera menée de manière inclusive, réciproque, transparente et mutuellement bénéfique, dans le plein respect des principes et paramètres arrêtés, ainsi que de l'autonomie décisionnelle des deux organisations.

Les relations avec les partenaires de l'autre côté de l'Atlantique demeurent une pierre angulaire de la sécurité européenne. Dans ce contexte, la Présidence soulignera l'importance

de poursuivre une coopération étroite afin de répondre aux priorités de politique étrangère, ainsi qu'aux crises et aux conflits, conformément aux valeurs européennes inscrites dans les traités.

### **Mobilité militaire**

Les menaces extérieures ont mis en évidence l'importance de garantir le déplacement rapide, organisé et sécurisé des forces et équipements militaires à travers l'Union européenne. Les investissements dans les ports stratégiques, les bases aériennes et les plateformes logistiques seront encouragés afin de mieux intégrer les États membres dans le réseau global de mobilité militaire.

Le **paquet Mobilité militaire** constitue une initiative phare à cet égard, et la Présidence chypriote s'attachera à faire progresser cette proposition, rapprochant ainsi l'Union de l'objectif d'un « Schengen militaire », conformément à la **Préparation de la défense européenne à l'horizon 2030**.

### **Sécurité non militaire et résilience – Protection des infrastructures critiques**

Parallèlement, la Présidence chypriote œuvrera au renforcement de la résilience tant de l'Union que des États membres, en luttant contre les menaces hybrides et les cybermenaces et en développant des partenariats mutuellement bénéfiques avec les organisations internationales et les pays tiers partageant les mêmes valeurs.

## *Affaires étrangères*

Face à l'augmentation du nombre et de la sophistication des menaces hybrides et des cyber-menaces, la Présidence mettra l'accent sur le renforcement, l'amélioration et la rationalisation des mécanismes de réponse collective de l'UE. Toute menace visant un État membre de l'Union devra être considérée comme une menace pesant sur l'ensemble de l'UE et de ses États membres.

À cet égard, la Présidence chypriote contribuera à garantir le bon fonctionnement et la mise en œuvre continue des cadres adoptés dans le cadre de la Boussole stratégique, tels que la boîte à outils de l'UE contre les menaces hybrides, la boîte à outils relative à la manipulation de l'information et à l'ingérence étrangères (FIMI), les cadres spécifiques aux acteurs, les équipes de réaction rapide hybrides, ainsi que la boîte à outils de la diplomatie cyber.

La Présidence accordera une priorité particulière au renforcement de la sensibilisation face aux menaces croissantes émanant d'acteurs étatiques et non étatiques malveillants, en étroite coopération avec des partenaires partageant les mêmes valeurs, afin d'atténuer les risques, d'échanger des informations et des bonnes pratiques, et de protéger nos intérêts et valeurs communs.

La Présidence chypriote entend veiller à la mise en œuvre de la Stratégie de l'Union de la préparation, de la stratégie

ProtectEU et des propositions issues du Bouclier européen de la démocratie, afin de renforcer la résilience collective de l'UE, de préserver l'intégrité des processus électoraux de l'Union et de ses États membres, et d'assurer la sécurité des infrastructures critiques.

Elle s'emploiera également à promouvoir le renforcement de la capacité de réaction rapide de l'UE, ainsi que la sécurité et le soutien des opérations humanitaires, en particulier les opérations d'évacuation de ressortissants (Non-Combatant Evacuation Operations – NEO) dans l'ensemble de la région MENA.

## **Sécurité maritime**

La Présidence chypriote fera de la sécurité des routes maritimes critiques une priorité essentielle pour renforcer la résilience de l'Union européenne et la protection des chaînes d'approvisionnement. Les efforts porteront sur l'amélioration de la connaissance de la situation dans les régions maritimes vulnérables, la protection des lignes de communication maritimes et le soutien à la mise en œuvre effective de la Stratégie de sûreté maritime de l'UE. La Présidence promouvra une approche globale de préparation et de résilience maritimes de l'UE dans les domaines de la sécurité et de la défense, en reliant la sûreté maritime à la protection des infrastructures numériques, énergétiques et maritimes critiques, y compris les câbles et pipelines sous-marins. Cette

## *Affaires étrangères*

approche inclura également la promotion d'une connaissance situationnelle renforcée, du fond marin à l'espace, ainsi que le recours à des outils numériques émergents afin d'anticiper et d'atténuer les risques hybrides.

La Présidence s'engagera dans des discussions de haut niveau afin de renforcer la posture maritime de l'UE et de veiller à ce que la sécurité maritime demeure un élément central de l'action extérieure de l'Union. Dans ce contexte, elle soulignera le rôle déterminant des opérations navales de l'UE dans le maintien de la stabilité maritime et la lutte contre les menaces hybrides. Elle mettra également en exergue l'importance de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM/UNCLOS) en tant que cadre juridique régissant l'ensemble des activités en mer et fondement stratégique de l'action et de la coopération aux niveaux national, régional et mondial dans les secteurs maritime et marin.

### **Lien climat-sécurité**

La crise climatique actuelle et la sécurité sont intrinsèquement liées, le changement climatique agissant comme un multiplicateur de menaces qui aggrave les tendances, les tensions et les instabilités existantes. La hausse des températures, la raréfaction de l'eau, les phénomènes météorologiques extrêmes et l'élévation du niveau de la mer peuvent provoquer des déplacements de populations, perturber des

infrastructures critiques et accroître les tensions et les conflits liés à l'accès aux ressources naturelles, augmentant ainsi les risques d'instabilité tant au niveau régional que mondial. La région élargie de la Méditerranée orientale et du Moyen-Orient constitue un point chaud du changement climatique, comme l'indique le GIEC. Il est dès lors essentiel de s'attaquer à ces interconnexions. La Présidence considère le lien entre changement climatique et sécurité comme étant d'importance stratégique et promouvra des politiques intégrées, des cadres de coopération et des systèmes d'alerte précoce afin de préserver la stabilité dans un contexte climatique en mutation rapide.

### **Commerce**

La Présidence chypriote promouvra un agenda commercial ouvert, ambitieux, équilibré et tourné vers l'avenir, combinant des formes traditionnelles et plus flexibles d'accords commerciaux et d'investissement. L'objectif est d'apporter des bénéfices concrets aux citoyens et aux entreprises de l'UE, en particulier aux PME.

Dans un environnement géopolitique de plus en plus complexe, les accords commerciaux constituent un instrument essentiel de diversification et de renforcement de la résilience et de l'autonomie stratégique de l'Union européenne.

## *Affaires étrangères*

Dans ce contexte, une attention particulière sera accordée aux négociations commerciales en cours avec des partenaires stratégiques en Asie, en Afrique et au Moyen-Orient, notamment avec l'Inde et les Émirats arabes unis. Par ailleurs, la Présidence donnera la priorité à l'achèvement des procédures au sein du Conseil pour les accords déjà conclus avec des partenaires d'Amérique latine et de la région de l'ASEAN.

La Présidence chypriote soutiendra également les efforts de la Commission visant à assurer le suivi de la mise en œuvre des accords commerciaux existants, en veillant à ce que les opportunités et les avantages qui en découlent soient effectivement communiqués aux parties prenantes et aux acteurs concernés.

Une priorité majeure de la Présidence sera la préparation et la coordination rapides et efficaces des travaux en amont de la 14<sup>e</sup> Conférence ministérielle de l'OMC (CM14), qui se tiendra au Cameroun en mars 2026. À cette fin, la Présidence travaillera en étroite collaboration avec les États membres et les institutions de l'UE afin d'élaborer une approche unifiée et stratégique reflétant les objectifs de l'Union.

S'agissant des relations commerciales avec les États-Unis, la Présidence chypriote, guidée par l'approche de la Commission, s'attachera à faire progresser la mise en œuvre de la déclaration conjointe UE-États-Unis,

dans le but de renforcer la coopération dans les domaines d'intérêt commun.

La Présidence œuvrera de manière constructive à la finalisation du dossier législatif visant à traiter les effets négatifs, liés au commerce, de la surcapacité mondiale sur le marché sidérurgique de l'Union.

Enfin, les tensions géopolitiques, l'intensification de la concurrence et l'évolution du paysage géoéconomique ont mis en évidence les risques inhérents à certaines dépendances économiques. La Présidence guidera les discussions en cours dans le cadre de la Stratégie de sécurité économique de l'UE de 2023, y compris celles relatives à la nouvelle communication conjointe sur le renforcement de la sécurité économique de l'Union.

# Conseil Affaires économiques et financières (ECOFIN)

Le renforcement de l'autonomie financière de l'Union européenne et de sa position économique mondiale constituera le fil conducteur de la Présidence chypriote dans l'orientation des travaux de l'ECOFIN. La Présidence s'attachera à répondre de manière efficace aux défis du paysage économique et financier de l'UE, en donnant la priorité à des politiques visant à renforcer la compétitivité et la productivité à long terme de l'Union, tout en promouvant une croissance durable et inclusive.

À cette fin, la Présidence poursuivra les efforts visant à faire avancer les travaux législatifs relatifs à l'Union de l'épargne et de l'investissement (UEI), en réalisant des progrès substantiels sur l'agenda de l'Union des marchés de capitaux, ainsi que sur les initiatives destinées à renforcer la compétitivité et l'intégration du secteur bancaire de l'UE.

Dans le domaine de la fiscalité, la Présidence chypriote mettra l'accent sur la promotion de l'agenda européen de simplification et de rationalisation fiscale, dans le cadre plus large des efforts visant à renforcer la compétitivité. En outre, la Présidence ambitionne de faire progresser les travaux législatifs en vue de la modernisation de l'Union douanière.

## **Coordination des politiques économiques et gouvernance**

La Présidence chypriote œuvrera activement à assurer une coordination fluide des politiques économiques et budgétaires des États membres, dans le cadre du **Semestre européen**. Parallèlement, elle facilitera les efforts visant à mener à bien la **Facilité pour la reprise et la résilience**, à l'approche de la dernière année de sa mise en œuvre.

La Présidence s'attachera à garantir la mise en œuvre effective du **cadre de gouvernance économique** afin d'assurer la soutenabilité des finances publiques et de promouvoir une croissance économique durable, notamment à la lumière de la décision de solliciter l'activation des clauses dérogatoires nationales pour répondre à l'augmentation des besoins en matière de dépenses de défense.

Conformément à son engagement en faveur de la simplification, la Présidence chypriote se tient prête à faire **avancer** les travaux sur le paquet « **Cohérence budgétaire** », dans la perspective de parvenir à un accord avec le Parlement européen. Elle poursuivra également l'agenda de simplification, en promouvant des initiatives, y compris celles liées aux conséquences économiques de la législation de l'UE.

La Présidence suivra de près les aspects financiers de la mise en œuvre de l'**instrument SAFE**.

Elle facilitera les échanges avec la Banque européenne d'investissement (BEI) afin de répondre aux besoins de financement des projets liés à la sécurité et à la défense, compte tenu du rôle essentiel de la BEI dans le renforcement de l'industrie européenne de la défense au moyen d'un large éventail d'instruments financiers.

La Présidence s'efforcera de conclure les travaux relatifs à la proposition de **règlement relatif aux statistiques non financières de l'immobilier commercial**.

## **Soutien économique à l'Ukraine**

La Présidence chypriote œuvrera à garantir la poursuite du soutien à l'Ukraine, dans le cadre de la mise en œuvre de la **Facilité pour l'Ukraine** et des **prêts d'accélération extraordinaire des recettes** (Extraordinary Revenue Acceleration – ERA) menés par le G7. Elle veillera à l'examen rapide des nouvelles propositions législatives relatives au financement futur de l'Ukraine, y compris de sa reconstruction après la fin de la guerre. La Présidence entend également poursuivre l'examen des impacts économiques et financiers de l'agression de la Russie contre l'Ukraine, en particulier si le conflit se prolonge, y compris la bonne mise en œuvre des sanctions de l'UE à l'encontre de la Russie et de la Biélorussie.

## **Coopération économique mondiale**

La Présidence œuvrera en vue de l'adoption des **termes de référence**

**(ToR) conjoints pour les réunions du G20** des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales, ainsi que de la déclaration commune de l'Union européenne au Comité monétaire et financier international. Ces efforts contribueront à l'élaboration et à la présentation d'une position unifiée de l'UE sur les principaux domaines de la politique économique, permettant ainsi de préserver les intérêts de l'Union et de renforcer son rôle stratégique dans le cadre de la coopération économique mondiale.

### **Services financiers**

La Présidence chypriote se concentrera sur des initiatives législatives visant à accroître l'efficacité des marchés européens des capitaux, qui sont fondamentaux pour la stabilité financière, l'intégrité des marchés, la croissance et la compétitivité de l'Union, et qui contribuent à l'optimisation du marché unique. Dans un contexte géopolitique en évolution rapide, en particulier dans les domaines de la sécurité, de la défense et des transitions numérique et verte, la mobilisation des financements publics et privés sera essentielle pour progresser vers une économie européenne plus résiliente.

**L'Union de l'épargne et de l'investissement** (UEI), qui vise notamment à orienter davantage l'épargne vers des investissements productifs, sera déterminante pour le développement des marchés de capitaux de l'UE. À cet égard, la

Présidence chypriote fera avancer des mesures destinées à accroître l'efficacité des marchés de capitaux en simplifiant et en améliorant les règles de l'UE, tout en garantissant un niveau élevé de protection des investisseurs.

La Présidence soutiendra également les initiatives visant à renforcer la compétitivité et l'intégration du secteur bancaire de l'UE. Des mesures seront prises afin de réduire les complexités réglementaires et les charges administratives et de veiller à l'efficacité de la législation européenne, en offrant davantage d'opportunités de financement aux entités de l'UE, en particulier aux PME et aux start-ups, afin qu'elles puissent innover, se développer et être compétitives au-delà des frontières, tout en contribuant à l'objectif de l'UEI de renforcer la compétitivité mondiale de l'Union.

La Présidence chypriote donnera la priorité à l'achèvement des travaux techniques sur le texte de la stratégie pour **l'investissement de détail** (Retail Investment Strategy – RIS), sur la base de l'accord politique intervenu et conformément aux principes de simplification, de proportionnalité et de haut niveau de protection des investisseurs.

S'agissant du **règlement relatif à l'accès aux données financières** (Financial Data Access – FiDA), la Présidence entend poursuivre les négociations en trilogue en vue d'établir un cadre équilibré permettant le partage des données et

l'innovation, tout en garantissant la protection des consommateurs et la sécurité des données.

Concernant le **paquet « monnaie unique »**, la Présidence chypriote vise à lancer les trilogues politiques dès que le Parlement européen sera prêt, reconnaissant que l'introduction de l'euro numérique constitue une étape majeure vers l'ère numérique, qui soutiendra la fourniture de services de paiement sûrs et efficaces, tout en renforçant l'autonomie et la compétitivité de l'UE sur les marchés financiers mondiaux.

La Présidence a également pour objectif d'engager les négociations en trilogue sur le **paquet relatif à la titrisation**, qui vise à simplifier et à aligner les règles, à revitaliser le marché de la titrisation et à améliorer l'accès au financement pour les PME et les juridictions de plus petite taille, tout en préservant la transparence et la stabilité financière.

La Présidence chypriote progressera en outre sur les propositions législatives relatives à la **révision de la directive IORP II sur les institutions de retraite professionnelle et du règlement relatif au produit paneuropéen d'épargne-retraite individuelle (PEPP)**, afin d'accroître le recours aux régimes de retraite complémentaires en Europe, d'améliorer la performance à long terme des produits de retraite et de permettre aux fonds de pension de contribuer plus efficacement à l'économie réelle.

La Présidence conduira les discussions sur la révision du **règlement sur la publication d'informations en matière de finance durable (SFDR)**, afin de réduire la complexité, de lutter contre l'écoblanchiment et de rendre les obligations de reporting en matière de durabilité plus simples et plus efficaces, dans la perspective d'aboutir à un mandat de négociation.

S'agissant du **paquet « intégration des marchés / infrastructures de marché »**, la Présidence est déterminée à faire progresser un dialogue constructif entre les États membres, visant à trouver le juste équilibre entre les différents objectifs, tout en tenant compte des différences entre les acteurs et les infrastructures de marché, ainsi que de la nécessité d'une UEI inclusive.

#### **Budget de l'UE et ressources propres**

Dans le domaine du budget de l'UE, la Présidence chypriote travaillera à la préparation d'une recommandation du Conseil à la Commission concernant la **mise en œuvre du budget de l'UE pour 2024** et les **orientations relatives au budget de l'UE pour 2027**. Elle s'attachera également à faire progresser de manière significative les discussions sur les **propositions relatives aux ressources propres** dans le cadre du nouveau cadre financier pluriannuel (CFP), ainsi que sur le **règlement relatif au cadre de performance**.

## **Fiscalité**

La Présidence chypriote poursuivra les efforts visant à lutter contre l'évasion fiscale, la planification fiscale agressive et la concurrence fiscale dommageable.

Dans le domaine de la fiscalité directe, elle travaillera notamment à la mise à jour de la liste de l'UE des juridictions non coopératives, conformément aux principes de bonne gouvernance fiscale, tels qu'ils sont reflétés dans les conclusions du Conseil de février 2025.

La Présidence engagera les travaux sur la prochaine refonte de la **directive relative à la coopération administrative dans le domaine fiscal**, conformément aux conclusions du Conseil de mars 2025.

S'appuyant sur l'agenda de simplification, la Présidence chypriote se tient prête à ouvrir les discussions sur le **prochain paquet « omnibus » visant à rationaliser les règles en matière de fiscalité directe** et à renforcer la compétitivité des entreprises de l'UE.

Elle fera également progresser les travaux du Comité intergouvernemental de négociation sur la Convention-cadre des Nations unies sur la coopération fiscale internationale, en vue d'aboutir à un résultat équilibré et inclusif reflétant à la fois les valeurs de l'UE et le consensus mondial.

Des efforts seront entrepris pour poursuivre les travaux relatifs à la

révision de la **directive sur la taxation des produits du tabac** et pour conclure les travaux techniques concernant la révision de la proposition relative aux **règles de TVA applicables aux ventes à distance de biens importés et à la TVA à l'importation**.

La Présidence continuera à traiter efficacement les questions transversales liées au **règlement établissant le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF)**, notamment en évaluant la faisabilité juridique, financière, économique et politique des solutions proposées, ainsi qu'en examinant les propositions et initiatives pertinentes, en vue de parvenir à une approche générale.

Elle se tiendra également prête à entamer les travaux sur les propositions à venir, y compris la proposition de **révision du règlement relatif à la coopération administrative et à la lutte contre la fraude dans le domaine de la TVA**.

## **Union douanière**

La réforme de l'Union douanière de l'UE constitue une priorité pour la Présidence chypriote, qui visera à conclure les négociations en trilogue et à parvenir à un accord politique sur la proposition de règlement établissant le code des douanes de l'Union et l'Autorité douanière de l'Union européenne (**paquet « Réforme douanière »**).

# Conseil Justice et affaires intérieures (JAI)

Une Europe forte et autonome doit disposer des outils et des capacités nécessaires pour garantir un espace européen sûr, résilient et intégré, capable de gérer efficacement les frontières extérieures, de protéger les citoyens contre les menaces internes et externes et de préserver les valeurs fondamentales.

La Présidence chypriote orientera l'agenda « Justice et affaires intérieures » vers une gestion efficace des migrations, en mettant l'accent sur la mise en œuvre du Pacte sur la migration et l'asile, en amont de sa pleine opérationnalisation, sur l'efficacité des systèmes d'asile et de retour, ainsi que sur le développement de partenariats globaux avec les pays tiers.

Elle contribuera à renforcer la sécurité de l'espace intérieur en consolidant les capacités répressives et la coopération entre les États membres et les agences de l'UE, en luttant contre la criminalité transnationale et organisée, en répondant aux nouvelles menaces liées aux évolutions technologiques et en protégeant les mineurs contre les risques en ligne et hors ligne. La Présidence promouvra également les efforts visant à renforcer la préparation et la résilience de l'Union face à l'ensemble des types de menaces.

La promotion des valeurs européennes fondamentales, notamment l'État de droit et l'égalité d'accès à la justice, demeurera une priorité transversale tout au long de ces travaux.

## Politique d'asile et de migration

Les domaines de la migration, de l'asile et des retours constitueront une priorité majeure de la Présidence chypriote. S'appuyant sur les avancées législatives de l'Union européenne et sur l'orientation politique définie par le **Pacte sur la migration et l'asile**, la Présidence mettra l'accent sur une **mise en œuvre cohérente, équitable et efficace** de ce cadre.

La Présidence s'emploiera à promouvoir un **système européen des retours plus efficace, cohérent et équilibré**, fondé sur une approche unifiée conciliant efficacité et plein respect des droits fondamentaux. Il sera tout aussi essentiel de mener à bien les négociations relatives à la **notion de pays tiers sûr** ainsi qu'à l'établissement de la **liste de l'Union des pays d'origine sûrs**. Par ailleurs, la Présidence se tiendra prête à faire progresser les discussions sur des solutions innovantes liées aux retours.

La Présidence chypriote **renforcera l'efficacité de la dimension extérieure de la politique migratoire**, sur la base d'une approche « le long des routes migratoires » et dans le respect de l'équilibre géographique. Cet impératif stratégique favorisera une coopération sincère et le développement de **partenariats stratégiques mutuellement bénéfiques** avec les principaux partenaires internationaux, selon le principe du « plus pour plus ». Parmi les objectifs clés figurent le

démantèlement effectif des réseaux criminels, le renforcement des voies de migration légale et l'amélioration de la politique de retour de l'Union.

## Préparation et résilience

La **mise en œuvre de la Stratégie de l'UE en matière de préparation**, ainsi que de son plan d'action, constituera une priorité centrale de la Présidence chypriote. Le renforcement de la préparation et de la résilience de l'Union européenne et de ses États membres face aux catastrophes naturelles et d'origine humaine est essentiel. La Présidence s'appuiera sur les travaux des présidences précédentes afin de garantir que l'UE soit mieux armée pour faire face aux défis futurs, tout en tenant compte des préoccupations et des besoins spécifiques de l'ensemble des États membres.

La priorité sera donnée au renforcement des capacités de préparation et de réponse de l'UE en situation de crise, avec une **attention particulière portée à la protection civile et à la résilience des entités critiques**. La Présidence chypriote cherchera à faire progresser le dialogue stratégique sur le **renforcement des mécanismes de coordination à l'échelle de l'Union et sur la planification à long terme en matière de préparation**. Une attention particulière sera accordée aux discussions en cours concernant la révision de la législation relative au mécanisme de protection civile de l'Union, l'introduction d'un pilier

dédié à la préparation et à la réponse aux urgences sanitaires (UCPM-HER), ainsi qu'au renforcement potentiel du Centre de coordination de la réaction d'urgence (ERCC) par la mise en place d'un pôle de communication de crise.

La Présidence soutiendra également les efforts visant à **améliorer la coopération civilo-militaire en matière de préparation et de réponse aux situations d'urgence**, notamment par l'échange de bonnes pratiques en matière de planification des opérations d'évacuation à grande échelle. Elle encouragera une coopération structurée entre les acteurs civils, militaires et du secteur privé, contribuant ainsi à renforcer la résilience dans un environnement de risques de plus en plus complexe.

Parallèlement, la Présidence promouvra **la mise en œuvre de la directive sur la résilience des entités critiques**, en mettant l'accent sur la protection des infrastructures vitales dans des secteurs clés tels que l'énergie, l'alimentation, la santé, les transports, l'espace et les télécommunications. Elle soutiendra les initiatives pertinentes de l'UE, y compris celles relatives à **la protection des infrastructures sous-marines**, et œuvrera à l'avancement du **plan directeur de l'UE pour les infrastructures critiques**.

### **Sécurité intérieure de l'UE**

La Présidence chypriote fera de la consolidation d'un espace intérieur de l'UE robuste et sûr une priorité.

Conformément à la **stratégie ProtectEU**, elle se concentrera sur l'avancement d'actions clés visant à **renforcer les capacités de sécurité de l'Union et à lutter contre la criminalité organisée**, le trafic de migrants, le trafic de drogues, le terrorisme et l'extrémisme violent.

L'exploitation des nouvelles technologies par les réseaux criminels pour commettre des infractions, tant en ligne que hors ligne, appelle une action rapide de l'UE, notamment par le développement et l'utilisation d'outils d'enquête appropriés, conformément à **la feuille de route sur l'accès licite et effectif aux données**.

Dans ce contexte, la Présidence suivra et encouragera les efforts communs au niveau de l'Union pour la mise en œuvre de solutions technologiques permettant aux autorités répressives d'accéder à des données lisibles et de les analyser, tout en garantissant la protection des droits fondamentaux.

Elle mènera également des discussions stratégiques sur la future proposition visant à **transformer Europol** en une véritable agence opérationnelle de maintien de l'ordre.

Par ailleurs, la Présidence chypriote poursuivra le dialogue sur **l'impact du contexte géopolitique actuel** en Ukraine et au Moyen-Orient sur la sécurité intérieure de l'UE. Elle examinera également les moyens de renforcer l'engagement politique avec les partenaires de la Méditerranée

méridionale en matière de prévention de la criminalité organisée.

Dans la promotion d'actions visant à lutter contre la criminalité organisée et ses causes profondes, la Présidence mettra l'accent sur la **lutte contre le trafic de migrants**, notamment par la préparation de recommandations du Conseil.

La politique en matière de drogues constituera également une priorité majeure, la Présidence facilitant les discussions sur la nouvelle **stratégie de l'UE en matière de drogues** et sur le nouveau **plan d'action de l'UE contre le trafic de drogues**.

Dans ce cadre, la Présidence **encouragera une approche équilibrée et fondée sur des données probantes de la politique européenne en matière de drogues**, accordant une importance égale à la réduction de la demande et de l'offre. Elle facilitera des discussions thématiques sur les drogues en milieu carcéral, la prévention des overdoses aux opioïdes, les normes minimales de qualité en matière de réduction de la demande, ainsi que les menaces émergentes liées aux drogues, tout en renforçant la coopération avec les principaux partenaires internationaux.

Le terrorisme et l'extrémisme violent, y compris la radicalisation, demeurent des menaces majeures, aggravées par l'instabilité dans les régions voisines et par la polarisation sociale liée aux ingérences extérieures et aux manipulations de

l'information et ingérences étrangères (FIMI). La Présidence chypriote facilitera les discussions sur le nouvel **agenda de l'UE pour la prévention et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent** et encouragera, le cas échéant, l'adoption de mesures complémentaires.

Elle accordera également une attention particulière à la prévention de l'infiltration d'éléments potentiellement terroristes, à la lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation favorisés par les technologies modernes, à la lutte contre les liens entre terrorisme et criminalité, ainsi qu'à l'examen de nouvelles tendances et des défis émergents en matière de financement du terrorisme.

Enfin, la **lutte contre le trafic de biens culturels** figurera en bonne place à l'agenda de la Présidence, avec un accent particulier sur le renforcement d'EU CULTNET et la promotion de la ratification de la Convention de Nicosie.

### **Questions relatives à Schengen**

La Présidence chypriote accorde une importance particulière à la **consolidation d'un espace Schengen performant, résilient, tourné vers l'avenir et ambitieux**, garantissant aux citoyens la libre circulation tout en assurant un haut niveau de sécurité au sein de l'Union européenne. Elle contribuera à accélérer la numérisation des procédures et des systèmes, à

renforcer la préparation des systèmes informatiques à grande échelle, à accroître la résilience des frontières extérieures de l'UE, à améliorer l'efficacité des retours, à renforcer la sécurité intérieure, ainsi qu'à consolider la gouvernance de l'espace Schengen.

La Présidence suivra de près le fonctionnement du système européen d'entrée/sortie (EES), l'avancement des travaux en vue du lancement du système européen d'information et d'autorisation concernant les voyages (ETIAS), et **soutiendra la pleine mise en œuvre de l'interopérabilité** dans les délais convenus.

La Présidence chypriote poursuivra également les trilogues sur le **règlement établissant l'application relative aux titres de voyage numériques**.

#### **Coopération en matière de justice et d'affaires intérieures avec les partenaires de l'UE**

La Présidence chypriote soutiendra les efforts visant à renforcer les partenariats existants et à en explorer de nouveaux avec des États partageant les mêmes valeurs, afin de consolider la mise en œuvre effective des actions liées à la migration, à la préparation et à la résilience, ainsi qu'à la lutte contre la criminalité organisée.

La Présidence tiendra les réunions régulières avec les États-Unis, tant au niveau ministériel qu'au niveau des hauts fonctionnaires, et organisera une réunion préparatoire

des hauts fonctionnaires avec les Balkans occidentaux en amont de la réunion ministérielle d'automne. En outre, dans le cadre du nouveau cycle de collaboration de dix-huit mois avec l'Amérique latine, fondé sur l'approche multidisciplinaire UE-CLASI, elle planifiera la prochaine réunion interinstitutionnelle afin d'évaluer les progrès réalisés et de préparer le programme de la prochaine réunion ministérielle.

#### **Protection des enfants**

Garantir un niveau élevé de protection des enfants contre les abus et l'exploitation sexuels, en ligne comme hors ligne, constitue une priorité absolue. La Présidence fera progresser les négociations avec le Parlement européen sur la **directive relative à la lutte contre les abus sexuels commis sur des enfants**, et s'attachera à obtenir l'adoption d'un accord durable et efficace sur le **règlement visant à prévenir et combattre les abus sexuels sur les enfants**, avant l'expiration du règlement intérimaire en avril 2026.

S'appuyant sur les travaux des présidences précédentes, la Présidence chypriote poursuivra également les discussions sur le renforcement de la protection de l'enfance au moyen de modèles pluridisciplinaires et adaptés aux enfants, y compris des mesures de sécurité en ligne. Dans ce contexte, elle facilitera **l'échange de bonnes pratiques entre les États membres**, ainsi que l'élaboration de procédures

ou de lignes directrices pour une évaluation efficace des cas de violence à l'encontre des enfants.

#### **Coopération juridique en matière pénale**

La Présidence cherchera à engager et à mener à bien les négociations sur la directive relative au trafic de migrants.

Par ailleurs, la Présidence chypriote lancera et fera progresser la nouvelle proposition législative visant à lutter contre les armes à feu illicites, avec pour objectif de parvenir à une approche générale.

Les conséquences dramatiques de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine et sa population constitueront un axe majeur des travaux du Conseil. La Présidence chypriote soutiendra les efforts visant à renforcer la lutte contre l'impunité.

Reconnaissant l'implication croissante des mineurs dans des infractions graves, la Présidence explorera des approches alternatives à l'égard des jeunes en conflit avec la loi, en recherchant un juste équilibre entre justice, réinsertion et équité, tout en veillant à ce que le système judiciaire demeure pleinement conforme aux principes de l'État de droit.

Les produits illicites générés par la criminalité organisée continuent d'augmenter à un rythme sans précédent. La Présidence facilitera les discussions visant à examiner les

moyens de surmonter les difficultés existantes pour priver les criminels et les organisations criminelles des profits tirés de leurs activités illégales.

Enfin, la Présidence chypriote sera prête à lancer les négociations sur les prochaines propositions relatives à Eurojust et à la décision d'enquête européenne, afin de renforcer la coordination et de répondre plus efficacement à la criminalité transfrontière.

#### **Coopération juridique en matière civile**

La Présidence chypriote mènera à terme les négociations sur le règlement relatif à la filiation. Elle visera en outre à parvenir à une approche générale et à engager les négociations avec le Parlement européen sur le règlement relatif à la protection des adultes.

#### **Droits fondamentaux**

La protection des droits et libertés fondamentaux constitue un objectif prioritaire de la Présidence chypriote. S'agissant de l'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH), et dans la mesure où la Commission a soumis une demande d'avis à la Cour de justice de l'Union européenne, l'attention sera portée sur les règles internes. La Présidence engagera et fera progresser les discussions sur la proposition visant à l'adoption de règles internes

## *Justice et affaires intérieures*

permettant à l'UE de fonctionner en tant que partie à la CEDH.

La Présidence examinera les résultats de l'**évaluation à mi-parcours** de la stratégie visant à renforcer l'application de la **Charte des droits fondamentaux** et s'attachera à l'adoption de conclusions du Conseil.

Reconnaissant l'importance de l'inclusion et de la lutte contre toutes les formes de discrimination, y compris l'antisémitisme et la haine antimusulmane, l'intolérance, le racisme et la xénophobie, la Présidence chypriote soutiendra la **prochaine stratégie antiracisme de l'UE**.

### **Ressources du CFP pour la JAI**

La Présidence chypriote contribuera aux travaux du Conseil relatifs aux aspects JAI du nouveau cadre financier pluriannuel (CFP), en veillant à ce que les instruments de financement pertinents soutiennent les priorités de l'Union en matière de

sécurité intérieure, d'affaires intérieures, de gestion des frontières et de la migration, ainsi que de justice.

# Conseil Emploi, politique sociale, santé et consommateurs (EPSCO)

Une Europe autonome commence et se construit autour de ses citoyens. Les citoyens de l'Union européenne doivent être soutenus afin de pouvoir s'adapter aux défis et aux opportunités actuels découlant des évolutions numériques et environnementales, ainsi que des réalités démographiques.

Dans le même temps, chacun, sans exclusion, doit pouvoir vivre dans un environnement fondé sur la justice sociale et l'égalité des chances, un environnement de dignité garantissant l'accès aux biens essentiels, à un logement abordable, à des soins de santé de qualité et à des emplois de qualité assortis de conditions de travail décentes.

La Présidence chypriote conduira les travaux du Conseil EPSCO avec cette vision : renforcer le modèle social européen à travers le socle européen des droits sociaux, faire progresser l'Union des compétences et consolider une Union européenne de la santé plus résiliente et plus intégrée.

## **Emploi**

### **Emploi équitable et sûr au service de la justice sociale**

La Présidence chypriote mettra l'accent sur un emploi équitable et inclusif en tant que principe fondamental de la justice sociale dans l'ensemble de l'Union européenne. Dans un marché du travail profondément transformé par la numérisation et l'essor de l'intelligence artificielle, la Présidence promouvrira des politiques visant à mettre le progrès technologique au service de l'amélioration de la qualité de l'emploi, de la réduction des inégalités et de la garantie d'une transition juste. **Des salaires équitables, des conditions de travail sûres et l'égalité des chances** doivent demeurer au cœur de l'action afin que les bénéfices profitent à tous les travailleurs.

La Présidence chypriote encouragera le dialogue en faveur de politiques du marché du travail équitables, inclusives et de qualité, dans un paysage professionnel en mutation rapide, guidées par la récente **feuille de route pour des emplois de qualité**, par les principes du **socle européen des droits sociaux** et alignées sur l'engagement de longue date de l'Organisation internationale du Travail en faveur de la justice sociale comme fondement de la paix et de la prospérité.

Elle veillera également à préserver le rôle essentiel du Conseil EPSCO dans le cadre du **Semestre européen**.

La Présidence poursuivra les travaux relatifs à la révision du **règlement sur le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation en faveur des travailleurs déplacés**, afin de renforcer davantage la protection des emplois et des travailleurs vulnérables. Elle fera également progresser les négociations avec le Parlement européen sur la **directive relative aux stages**, dans l'objectif d'améliorer les conditions de travail des stagiaires.

La santé et la sécurité au travail constituent une priorité pour la Présidence chypriote, qui poursuivra les travaux sur la **sixième révision de la directive concernant les substances cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques**, en vue de prévenir les effets néfastes sur la santé humaine.

L'emploi équitable au service de la justice sociale figurera parmi les principaux thèmes de discussion lors du Conseil EPSCO informel de février 2026.

### **Responsabilité collective pour des compétences adaptées à l'avenir**

Reconnaissant le rôle crucial des partenaires sociaux et des parties prenantes, la Présidence chypriote soulignera la responsabilité collective dans la réalisation des objectifs de l'Union des compétences. Cette priorité sera au cœur des discussions lors de la 25<sup>e</sup> réunion du conseil d'administration du Réseau européen des services publics de l'emploi, prévue en juin 2026, contribuant à l'objectif plus large de renforcer les

compétences de la main-d'œuvre européenne, de garantir la compétitivité et de promouvoir la cohésion sociale au sein de l'Union.

### **Mobilité de la main-d'œuvre au service de la compétitivité et de la productivité**

La Présidence mettra en avant une mobilité équitable de la main-d'œuvre comme élément essentiel d'un marché du travail européen résilient et cohésif. Dans un contexte marqué par les évolutions démographiques, les pénuries de compétences et la transition vers les économies verte et numérique, la promotion d'une mobilité équitable entre les États membres, tout en garantissant la protection des droits des travailleurs, est indispensable à la compétitivité de l'Union.

En lien avec le futur **paquet sur la mobilité équitable de la main-d'œuvre**, la Présidence encouragera des discussions contribuant à une approche européenne coordonnée, visant à protéger les droits des travailleurs, à renforcer la coordination des systèmes de sécurité sociale et la cohésion sociale, et à garantir un cadre moderne et équitable pour la mobilité de la main-d'œuvre au sein de l'Union. La Présidence chypriote s'attachera à mener à terme les négociations sur le **règlement relatif à la coordination des systèmes de sécurité sociale**, qui vise à réviser les règles existantes et à moderniser le droit de l'Union en la matière.

### **Politique sociale**

Ne laisser personne de côté et garantir un avenir meilleur pour tous repose sur le renforcement du modèle social et de l'agenda social de l'Union européenne. Cet objectif passe par le renforcement de l'inclusion sociale et par une action résolue contre la pauvreté, tout en relevant simultanément les défis d'une transition juste, verte et numérique.

La mise en œuvre du **socle européen des droits sociaux** est essentielle pour assurer une Europe sociale forte. La Présidence chypriote soutiendra donc le prochain **nouveau plan d'action**, destiné à renforcer l'application du socle. En parallèle, la toute première **stratégie de l'UE de lutte contre la pauvreté** constituera une priorité majeure, réaffirmant l'engagement de l'Union à assurer la protection des personnes, à garantir l'accès aux services essentiels et à intensifier la lutte contre la pauvreté dans l'ensemble de l'Union.

### **Bien-être des enfants**

La protection et la promotion du bien-être des enfants constitueront une priorité majeure de la Présidence chypriote. Celle-ci soutiendra l'initiative de la **Garantie européenne pour l'enfance**, afin de permettre à chaque enfant de s'épanouir et de réaliser pleinement son potentiel. Les efforts porteront notamment sur le renforcement de la visibilité et l'avancement d'initiatives visant à lutter contre la pauvreté des enfants, ainsi que sur la promotion de la

participation à des services d'éducation et d'accueil de la petite enfance accessibles, abordables et de haute qualité, conformément aux objectifs de Barcelone. Les initiatives clés comprendront l'adoption de conclusions pertinentes du Conseil ainsi que l'organisation d'une conférence de haut niveau consacrée au bien-être des enfants, en mai 2026.

#### **Autonomisation et soutien des personnes en situation de handicap**

Conformément à la deuxième phase de la **Stratégie européenne pour les droits des personnes handicapées (2021-2030)** et aux principes et valeurs consacrés par la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées, la Présidence concentrera son action sur la promotion des droits des personnes en situation de handicap, le renforcement de leur participation active et de leur pleine inclusion, ainsi que le soutien à des services de haute qualité, fondés sur la communauté et centrés sur la personne.

Les initiatives phares comprendront l'organisation d'une conférence de haut niveau sur l'inclusion et l'autonomisation des personnes en situation de handicap, ainsi que la tenue d'une réunion de la Plateforme du handicap en mai 2026.

#### **Renforcement des soins de longue durée et du vieillissement actif**

Le vieillissement de la population européenne constitue l'un des défis démographiques et sociaux les plus

importants de l'Union, avec des répercussions profondes sur les systèmes de santé, les marchés du travail, les services sociaux et les dispositifs de soins. La promotion d'une vision commune du vieillissement et de soins de longue durée de haute qualité, respectueux de la dignité, de la solidarité et de l'équilibre intergénérationnel, conformément à la **stratégie européenne en matière de soins** et aux principes inscrits dans le socle européen des droits sociaux, figurera parmi les priorités de la Présidence chypriote.

Le renforcement des soins de longue durée et la promotion du vieillissement actif seront au cœur des discussions lors du Conseil EPSCO informel de février 2026.

#### **Logement abordable**

Dans un contexte de défis croissants en matière de logement à travers l'Europe et d'un élan politique accru au niveau de l'Union, le logement constitue une priorité majeure de la Présidence chypriote. L'accès à un logement abordable, adéquat et durable est reconnu comme un droit social fondamental et comme un pilier essentiel de la cohésion sociale, de la stabilité économique et de l'équilibre territorial, en particulier dans les zones rurales, éloignées et vulnérables.

La Présidence s'attachera à renforcer la dimension européenne de la politique du logement, en s'appuyant sur le **Plan européen pour le logement**

abordable, ainsi que sur les initiatives et propositions législatives ultérieures de la Commission qui en découleront, dans le plein respect du principe de subsidiarité et des compétences nationales. Le logement sera abordé comme une question transversale, étroitement liée aux enjeux démographiques, à l'efficacité énergétique et à la lutte contre la précarité énergétique.

La Conférence ministérielle informelle sur le logement, prévue en mai 2026, offrira une plateforme de haut niveau pour le dialogue stratégique, l'échange d'expériences et la recherche de convergences entre les États membres, en vue de faire progresser les discussions sur l'agenda européen du logement.

### **Egalité entre les femmes et les hommes**

La Présidence chypriote maintiendra l'égalité entre les femmes et les hommes au premier plan de l'agenda de l'Union européenne, en mettant l'accent de manière stratégique sur la lutte contre la cyberviolence visant les filles âgées de 13 à 18 ans. Conformément à la Plateforme d'action de Pékin, et en particulier aux domaines prioritaires relatifs à « la petite fille » et à « la violence à l'égard des femmes », la Présidence poursuivra des mesures ciblées pour faire face aux menaces en ligne telles que la cyberviolence, le cyberharcèlement, le cyberharcèlement sexuel, le cybersexisme et les abus fondés sur l'utilisation d'images. Parmi les

initiatives clés figureront des discussions autour du rapport exhaustif de l'Institut européen pour l'égalité entre les femmes et les hommes portant sur la prévalence de ces phénomènes, leurs effets et les lacunes actuelles des politiques publiques. Sur la base de ses conclusions, la Présidence proposera l'adoption de conclusions du Conseil visant à renforcer la protection et les droits des filles dans l'espace numérique.

La Présidence chypriote encouragera également la coopération intergouvernementale à travers l'organisation d'événements majeurs réunissant décideurs politiques, société civile, représentants de la jeunesse et secteur privé, et représentera l'Union européenne lors de la 70<sup>e</sup> session de la Commission de la condition de la femme des Nations unies, en mars 2026.

Enfin, la Présidence soutiendra activement et contribuera à la mise en œuvre des principales initiatives européennes en faveur de l'égalité de genre, notamment la **feuille de route de l'UE pour les droits des femmes**. Elle accueillera également un événement de haut niveau à Bruxelles, en mars 2026, consacré à la **future stratégie européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2026-2030**.

### **Santé**

La Présidence chypriote promouvra la santé mentale en veillant à l'implication active de l'ensemble des

parties prenantes dans l'élaboration des politiques pertinentes, avec une attention particulière portée aux jeunes et à l'inclusivité. Des discussions auront lieu à cet effet lors de la conférence de haut niveau organisée à Chypre en janvier, ainsi que lors de la réunion informelle du Conseil EPSCO « Santé » en février 2026.

Dans le domaine pharmaceutique, la Présidence poursuivra l'avancement des travaux législatifs visant à améliorer l'accès aux médicaments, leur disponibilité et leur approvisionnement dans l'ensemble des États membres. Elle s'attachera à finaliser les négociations avec le Parlement européen sur la législation relative aux **médicaments critiques**, qui vient compléter l'ensemble des mesures réglementaires prévues dans le cadre de la révision de la législation pharmaceutique de l'UE.

La garantie d'un financement suffisant pour les actions, programmes et initiatives en matière de santé dans le cadre du nouveau cadre financier pluriannuel constituera une autre priorité importante.

La Présidence chypriote engagera des discussions sur la nécessité de créer un Centre européen d'excellence clinique dans le domaine des produits pharmaceutiques.

La révision ciblée du **règlement de l'UE relatif aux dispositifs médicaux et aux dispositifs médicaux de diagnostic in vitro** sera également

poursuivie durant la Présidence chypriote, avec pour objectif de favoriser la simplification et l'innovation sur le marché de l'UE, tout en garantissant l'accessibilité financière, la disponibilité, la sécurité et l'efficacité de ces dispositifs.

La Présidence lancera en outre des discussions sur le futur **règlement relatif aux biotechnologies**, en mettant l'accent sur les biotechnologies liées à la santé, afin de préserver le leadership mondial de l'Europe, sa compétitivité et son attractivité dans ce secteur stratégique.

Le prochain **plan d'action de l'UE sur les maladies cardiovasculaires** constituera également une priorité majeure. S'appuyant sur les travaux des présidences précédentes, la Présidence chypriote prévoit l'organisation d'un événement politique dédié.

La coopération avec les pays tiers, ainsi qu'avec les organisations régionales et internationales, en particulier l'Organisation mondiale de la santé (OMS), est essentielle pour faire face aux menaces sanitaires nouvelles et émergentes. À cette fin, la Présidence chypriote coordonnera les préparatifs en cours relatifs à **l'accès aux agents pathogènes et le partage des avantages dans le cadre de la Convention sur les pandémies**, ainsi que les travaux concernant **l'annexe sur l'accès aux agents pathogènes et le partage des avantages dans le cadre de la Convention sur les pandémies**, en veillant à ce que l'architecture

europeenne des partenariats et de la préparation demeure solide, inclusive et tournée vers l'avenir.

Enfin, la Présidence promouvrira la mise en œuvre effective de l'**Espace européen des données de santé** en tant qu'outil essentiel pour l'intégration des systèmes de santé et l'achèvement de l'**Union européenne de la santé**. Elle soutiendra la création d'un écosystème européen des données de santé unifié, robuste et sécurisé, visant à améliorer la prestation des services de santé grâce à un échange accru de données et à stimuler l'innovation dans le secteur de la santé, y compris le développement de solutions fondées sur l'intelligence artificielle.

# Conseil Compétitivité (COMPET)

Dans un environnement mondial de plus en plus complexe, qui redéfinit le commerce international, la sécurité énergétique et les politiques économiques, l'Europe doit renforcer sa résilience économique, sécuriser l'accès aux matières premières critiques et promouvoir une croissance durable à long terme, tout en favorisant un écosystème européen solide de recherche et d'innovation. Une Union forte et compétitive est indispensable pour préserver l'autonomie stratégique ouverte de l'Europe et sa capacité à définir et à poursuivre ses propres choix stratégiques dans un contexte mondial en rapide évolution. La compétitivité constitue le socle de cette ambition et restera un moteur central de l'avenir de l'Europe.

En étroite coopération avec les États membres, la Commission européenne et les parties prenantes concernées, la Présidence chypriote traduira cette vision en actions concrètes au sein du Conseil Compétitivité. Elle œuvrera à la modernisation industrielle, au renforcement des chaînes de valeur stratégiques et à l'amélioration de l'environnement des entreprises. Une attention particulière sera accordée à la mise en place d'un cadre réglementaire prévisible et simplifié, afin de stimuler l'investissement productif et de renforcer davantage le marché unique, contribuant ainsi à accroître la souveraineté économique de l'Union et sa compétitivité mondiale.

S'appuyant sur ces priorités, la Présidence chypriote encouragera également le développement d'un cadre européen de recherche et d'innovation équilibré et compétitif, qui promeut l'excellence tout en réduisant les écarts en matière d'innovation au sein de l'Union. Alors que les technologies spatiales s'imposent comme une nouvelle frontière technologique, la Présidence accordera une priorité particulière au renforcement du rôle de l'Union européenne dans ce domaine.

## Marché intérieur et industrie

La Présidence chypriote accordera une priorité au renforcement de la cohérence, de la résilience et de la profondeur du marché unique, conformément à l'objectif commun de l'Union de favoriser une économie européenne plus compétitive, innovante et intégrée.

Les efforts porteront sur la **mise en œuvre** effective et en temps utile de la **Stratégie pour le marché unique**, avec une attention particulière à la suppression des obstacles injustifiés et à la réduction de la complexité administrative qui freinent l'investissement, l'innovation et le plein déploiement du potentiel entrepreneurial européen. Dans ce contexte, la Présidence chypriote s'attachera à faire progresser le **programme pour le marché unique et les douanes (SMCP)** pour la période 2028-2034, afin d'améliorer l'efficacité et la modernisation du marché unique de l'UE, des douanes et des systèmes de gouvernance connexes.

La Présidence attache une importance particulière aux PME, reconnaissant leur rôle central dans le développement économique de l'Europe, l'emploi et la cohésion sociale, ainsi que leur contribution à la compétitivité globale de l'Union. Elle soutiendra des actions visant à faciliter les opérations transfrontières, améliorer l'accès au financement, accélérer la transformation numérique et

favoriser une croissance durable ainsi que le passage à l'échelle des entreprises.

Ces initiatives seront étroitement alignées sur des mesures plus larges destinées à renforcer la compétitivité industrielle de l'Europe, essentielle pour la résilience à long terme de l'Union, son autonomie stratégique et son leadership mondial, tout en faisant progresser les transitions verte et numérique.

Dans ce cadre, la Présidence œuvrera à l'ouverture et à l'avancement des négociations sur le futur **acte législatif pour l'accélération de l'activité industrielle** et veillera à ce que l'ambition climatique de l'Union soit soutenue par des mesures concrètes et habilitantes. S'appuyant sur le **Pacte pour une industrie propre**, la Présidence cherchera à renforcer les chaînes de valeur stratégiques, à promouvoir la modernisation industrielle et à garantir un cadre réglementaire propice à l'investissement durable, au progrès technologique et au développement d'écosystèmes industriels qualifiés et innovants, y compris dans le cadre de la **révision prévue du règlement européen sur les semi-conducteurs**.

La Présidence contribuera à faire progresser les discussions sur le **Fonds européen pour la compétitivité** dans le cadre du nouveau cadre financier pluriannuel (CFP), instrument clé pour renforcer la base industrielle de l'Europe, stimuler l'innovation et les compétences,

## *Compétitivité*

soutenir les efforts de décarbonation de l'Union, renforcer le leadership technologique et la compétitivité à long terme.

La Présidence soutiendra également la **mise en œuvre structurée de la Boussole de la compétitivité**, afin de garantir que les objectifs industriels, climatiques et sociaux soient poursuivis de manière équilibrée et cohérente dans l'ensemble des politiques de l'UE. Une attention particulière sera accordée aux besoins des industries à forte intensité énergétique et des PME, afin que la transition propre et résiliente demeure équitable, inclusive et économiquement soutenable.

Dans le domaine du **droit des sociétés**, la Présidence engagera les travaux sur le **28e régime** et soutiendra les efforts visant à rationaliser les procédures et à réduire la charge administrative pesant sur les entreprises européennes.

Au titre de l'agenda de la **propriété intellectuelle**, la Présidence cherchera à faire progresser les discussions sur le **paquet Brevets** et à coordonner les positions de l'UE lors des réunions de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle. Elle soutiendra également les efforts en faveur d'un **cadre solide du droit d'auteur** et suivra les évolutions liées aux technologies émergentes et à leur impact sur les droits de propriété intellectuelle.

Dans le domaine de la **protection des consommateurs**, la Présidence chypriote promouvra activement le **Nouvel agenda du consommateur 2025-2030** et œuvrera à l'adoption des conclusions pertinentes du Conseil. La protection des consommateurs vulnérables et le maintien de normes élevées en matière de protection et d'information resteront des priorités essentielles.

La Présidence **encouragera** également **une application cohérente et efficace des règles de concurrence de l'UE** afin de garantir des conditions de concurrence équitables et de favoriser l'innovation. Elle soutiendra la modernisation du cadre législatif en matière d'antitrust et d'aides d'État afin de refléter l'évolution des marchés et les priorités stratégiques actuelles de l'Union.

La Présidence s'engage à faire progresser un dialogue collaboratif sur les **directives relatives aux marchés publics**, en facilitant une révision équilibrée et efficace qui renforce la résilience, la transparence et la durabilité. Elle abordera également la nécessité de rationaliser la législation sectorielle contenant des dispositions relatives aux marchés publics, afin d'assurer la simplification, la sécurité juridique et la réduction de la charge administrative.

Enfin, la Présidence chypriote cherchera à **améliorer le cadre réglementaire de l'UE** afin de stimuler la compétitivité,

## *Compétitivité*

l'entrepreneuriat et l'investissement. S'appuyant sur le **document informel du trio des présidences pour une meilleure réglementation**, elle promouvra l'utilisation systématique des tests de compétitivité, des tests PME et des analyses d'impact dans les nouvelles législations de l'UE, tout en poursuivant les efforts de simplification et de réduction des charges.

## **Tourisme**

La Présidence chypriote œuvrera à l'élaboration d'un agenda prospectif visant à renforcer la compétitivité, la résilience et la durabilité de l'écosystème touristique de l'Union européenne. S'appuyant sur la **voie de transition de l'UE pour le tourisme**, le **rapport sur l'Agenda du tourisme à l'horizon 2030** ainsi que sur la **future stratégie pour un tourisme durable**, la Présidence entend mettre en avant des politiques favorisant des modèles touristiques équilibrés, inclusifs et durables, bénéfiques à la fois pour les communautés locales et l'environnement, tout en répondant à l'évolution constante des besoins et des attentes des voyageurs.

La réunion informelle des ministres de l'UE chargés du tourisme constituera une occasion clé pour débattre de la nouvelle stratégie pour un tourisme durable, ainsi que pour maintenir le tourisme au rang des priorités de l'agenda européen.

La Présidence chypriote vise l'adoption de conclusions du Conseil sur le tourisme en mai 2026, portant

sur les principaux enjeux et domaines de préoccupation pour l'avenir du tourisme au sein de l'Union européenne.

## **Recherche**

La recherche et l'innovation sont essentielles pour renforcer la compétitivité mondiale de l'Union européenne, sa résilience et son autonomie stratégique. La Présidence chypriote s'emploiera à **promouvoir un paysage européen de la R&I équilibré**, favorisant l'excellence, réduisant les écarts d'innovation entre les États membres et soutenant une intégration plus approfondie du marché unique.

La Présidence visera également à réaliser des avancées significatives dans les négociations relatives au programme **Horizon Europe 2028-2034**. Les efforts porteront aussi sur la promotion d'un soutien suffisant à la recherche de pointe, la simplification des instruments de financement de l'UE afin d'en maximiser l'impact, et la réduction de l'écart entre la recherche et l'innovation prête pour le marché.

La Présidence fera progresser des initiatives visant à faciliter le passage à l'échelle des entreprises innovantes, à améliorer l'accès au financement et à promouvoir des conditions plus favorables pour les start-ups et les PME. Dans ce contexte, elle sera prête à faire avancer les discussions sur des propositions clés, telles que la **législation européenne en faveur de l'innovation**.

## Compétitivité

La Présidence affinera également les instruments de soutien aux secteurs traditionnels de l'économie européenne, tels que le charbon et l'acier, afin de faciliter la transition verte et de renforcer la résilience et la sécurité de l'Union, notamment par la négociation d'une révision du **Fonds pour le charbon et l'acier**.

Une attention particulière sera accordée à l'importance des partenariats internationaux en matière de R&I, en promouvant la diplomatie scientifique en cohérence avec la stratégie **Global Gateway** de l'UE et l'**Agenda stratégique 2024–2029**.

Enfin, la Présidence chypriote encouragera le développement d'écosystèmes d'innovation, soutenus par les technologies numériques, notamment l'intelligence artificielle, le calcul à haute performance et les infrastructures de données. Elle œuvrera au renforcement des capacités européennes dans ces domaines, en s'appuyant sur la nouvelle **stratégie pour les start-ups et les scale-ups** ainsi que sur le **plan d'action « Continent de l'IA »**.

## Espace

Le secteur spatial constitue un atout stratégique pour l'Union européenne. Il fournit des services essentiels qui sous-tendent de nombreuses politiques de l'UE, de l'action pour le climat et la protection de l'environnement à la sécurité et à la défense, en passant par la connectivité et la gestion des crises,

tout en stimulant la croissance économique, en créant des emplois hautement qualifiés et en soutenant le développement industriel.

La Présidence chypriote orientera les discussions sur le **règlement de l'UE sur l'espace**, qui vise à établir un cadre législatif harmonisé pour les activités spatiales au sein de l'Union, afin de garantir la sécurité, la résilience et la durabilité environnementale.

La Présidence accordera également la priorité à l'avancement des négociations relatives au **volet spatial du Fonds européen pour la compétitivité**, dans le cadre du nouveau cadre financier pluriannuel. Elle œuvrera à assurer la poursuite des investissements dans les capacités spatiales fondamentales de l'Union et dans ses actifs, notamment **Copernicus**, **Galileo**, **EGNOS** et **GOVSATCOM**, ainsi que dans des initiatives stratégiques telles que l'infrastructure européenne de communication quantique (EuroQCI) et la constellation satellitaire IRIS<sup>2</sup>.

Les travaux porteront en outre sur la prochaine **proposition de règlement relatif à l'EUSPA**, visant à renforcer le rôle de l'Agence dans la promotion de l'innovation, la garantie de services spatiaux sûrs et résilients, et l'adoption accrue des actifs spatiaux de l'UE. Ces efforts seront déterminants pour maintenir le leadership européen en matière d'infrastructures et de services spatiaux sûrs, résilients et de pointe.

## *Compétitivité*

La Présidence chypriote mettra également l'accent sur l'intégration des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) et des start-ups dans le secteur spatial, en s'attaquant aux obstacles du marché, en améliorant l'accès au financement et aux opportunités de marchés publics, et en soutenant le développement d'une base industrielle diversifiée et résiliente.

# Conseil Transports, télécommunications et énergie (TTE)

La Présidence chypriote fera progresser l'agenda du Conseil Transports, télécommunications et énergie afin de façonner une Europe tournée vers l'avenir, en renforçant sa compétitivité, sa résilience et son autonomie stratégique dans les domaines des transports, des télécommunications et de l'énergie. La priorité sera donnée à l'avancement des négociations permettant de faciliter le financement de ces secteurs au moyen des instruments pertinents du nouveau cadre financier pluriannuel. Parallèlement, les efforts de décarbonation dans les secteurs des transports et de l'énergie au-delà de 2030 feront l'objet d'une attention particulière.

Dans le domaine des transports, la Présidence accélérera les travaux visant à la mise en place d'un réseau européen de transport intégré et bien connecté, permettant une mobilité intermodale fluide et sans rupture.

En matière de télécommunications, la Présidence chypriote privilégiera une connectivité sûre et résiliente, tout en faisant progresser la compétitivité de l'Union et sa souveraineté numérique de manière ouverte et inclusive. Elle encouragera la simplification des cadres numériques et des données, stimulera l'innovation dans des technologies clés telles que l'intelligence artificielle et l'informatique en nuage, et renforcera la coopération en matière de cybersécurité afin de protéger les infrastructures critiques et d'accroître la résilience collective de l'Union.

Dans le secteur de l'énergie, la Présidence contribuera à la construction d'une Union de l'énergie résiliente, autosuffisante et pleinement intégrée, plaçant l'autonomisation des citoyens au cœur de l'action. Les priorités clés comprendront le renforcement des infrastructures de réseaux et des interconnexions, l'avancement vers un secteur énergétique numérisé et cyber-résilient, ainsi que la promotion de dialogues inclusifs et d'actions coordonnées visant à garantir une énergie abordable.

## **Transports**

Le développement d'un système de transport fiable et durable, tant sur le plan environnemental que socio-économique, est essentiel pour l'avenir de l'Union européenne. La Présidence chypriote vise à **renforcer la capacité et l'efficacité des infrastructures de transport européennes** en complétant les chaînons manquants, en éliminant les goulets d'étranglement et en améliorant la résilience des infrastructures existantes grâce à la numérisation et aux solutions de transport intelligentes.

La Présidence accordera une priorité particulière à la **connectivité aérienne et maritime, notamment en faisant progresser les propositions législatives relatives aux droits des passagers aériens**. Des liaisons aériennes abordables et fiables sont indispensables à la cohésion territoriale et sociale de l'Union et constituent un levier fondamental pour la mobilité des citoyens européens. Une attention spécifique sera portée aux défis propres aux régions insulaires et périphériques. À cette fin, la Présidence organisera un Sommet de l'aviation consacré à la connectivité aérienne, à la durabilité et à la compétitivité. Elle soutiendra également la participation active de l'UE aux travaux de l'Organisation de l'aviation civile internationale.

Le renforcement de l'application des droits des passagers ainsi que la mise en œuvre de liaisons multimodales

rapides et efficaces entre ports, aéroports et réseaux de transport terrestre, au service tant des passagers que du fret, amélioreront la coordination transnationale et soutiendront le développement d'un système intégré de transport de voyageurs. Cela contribuera à réduire les disparités existantes et à créer des opportunités pour des solutions et services de transport intelligents. Dans ce contexte, la Présidence donnera la priorité à l'achèvement des négociations avec le Parlement européen sur les règlements garantissant les **droits des passagers**.

Reconnaissant que les ports européens constituent des portes d'entrée essentielles vers le continent et des nœuds centraux des chaînes d'approvisionnement, la Présidence chypriote s'attachera à garantir un accès fluide et sans entraves aux ports, permettant le bon fonctionnement de chaînes logistiques modernes dans le respect des principes du libre-échange. À cet égard, la Présidence fera progresser les discussions sur la future **stratégie européenne pour les ports**, en vue de l'adoption de conclusions du Conseil. Une attention particulière sera accordée au renforcement de la connectivité, à la sécurité et au développement des infrastructures nécessaires pour atteindre les objectifs de décarbonation de l'UE, tout en promouvant davantage la **mise en place et la mise en œuvre de l'Espace maritime européen**. La Présidence s'emploiera également à

renforcer la connectivité maritime de l'Europe par le biais des **corridors européens de transport**.

La Présidence travaillera en outre sur la future proposition visant à accélérer l'adoption de véhicules à zéro émission au sein des flottes d'entreprises.

Les ministres des transports contribueront aux négociations relatives au paquet « mobilité militaire », initiative clé destinée à lever les obstacles réglementaires, à établir un cadre d'urgence, à renforcer les capacités de mutualisation et de partage, ainsi qu'à améliorer la gouvernance et la coordination.

Dans le cadre de ces travaux, la Présidence accueillera une réunion de haut niveau sur le réseau transeuropéen de transport (Réseau transeuropéen de transport – TEN-T), axée sur l'intégration, la sécurité et les besoins d'investissement. Elle portera également une attention particulière aux défis en matière de transport auxquels sont confrontés les pays et régions périphériques, afin de garantir l'**achèvement** rapide et efficace des **corridors européens de transport**.

Enfin, la Présidence chypriote s'attachera à faire progresser les négociations relatives au **Mécanisme pour l'interconnexion en Europe (CEF III)** pour la période 2028–2034, instrument de financement clé du nouveau cadre financier pluriannuel,

destiné à soutenir de manière stratégique le secteur des transports.

### **Transport routier**

La Présidence accordera également une attention particulière à la sécurité routière et au développement durable du transport routier. À cet effet, elle fera progresser les négociations sur des propositions législatives telles que le **paquet « contrôle technique »** (Roadworthiness Package), en cohérence avec des stratégies plus larges de l'UE, notamment le **Cadre stratégique pour la politique de sécurité routière 2021–2030** et la **Stratégie pour une mobilité durable et intelligente**.

La Présidence chypriote accueillera également une réunion du Groupe de haut niveau sur la sécurité routière afin d'examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Cadre stratégique de l'UE en matière de sécurité routière et d'échanger les bonnes pratiques visant à réduire le nombre de décès et de blessés graves sur les routes. À travers cette réunion, la Présidence entend faciliter un dialogue constructif et promouvoir des efforts coordonnés en vue d'atteindre les objectifs de la Vision zéro de l'UE.

La Présidence poursuivra les trilogues sur la **directive relative aux poids et dimensions**, dans l'objectif de soutenir un transport de fret plus écologique et de contribuer aux objectifs de décarbonation de l'UE. Elle visera également des avancées sur la modification ciblée de la

directive **Eurovignette** (classe d'émissions de CO<sub>2</sub> pour les véhicules lourds).

La Présidence reprendra les travaux sur la **suppression des changements d'heure saisonniers**, en fonction de l'évolution de cette procédure législative.

### **Transport maritime**

Le cluster maritime de l'UE est confronté à des défis majeurs liés à la concurrence internationale, à des coûts d'investissement élevés ainsi qu'au vieillissement de la main-d'œuvre. La Présidence travaillera sur la future **Stratégie industrielle maritime de l'UE** afin de renforcer la compétitivité, la durabilité et la résilience des secteurs européens du transport maritime, de la construction navale et de l'industrie manufacturière maritime, dans la perspective de l'adoption de conclusions du Conseil. L'industrie maritime européenne est essentielle aux intérêts stratégiques de l'Union ; à ce titre, l'élaboration de cette nouvelle stratégie devra soutenir la compétitivité mondiale du secteur européen du transport maritime. Dans ce contexte, la Présidence œuvrera également à la poursuite des discussions relatives aux contributions et à la coordination de l'UE au sein de l'Organisation maritime internationale.

Une attention particulière sera accordée au renforcement des initiatives stratégiques visant à investir dans l'éducation et la

formation des gens de mer (perfectionnement et reconversion des compétences), afin de leur permettre de s'adapter avec succès aux transitions écologique et numérique. Des mesures favorisant une main-d'œuvre inclusive et renforçant la participation des femmes dans le secteur maritime seront également encouragées. Dans ce cadre, la Présidence soutiendra les efforts visant à l'adoption d'une **Déclaration de Nicosie sur le renforcement de l'éducation des gens de mer et la promotion de l'inclusivité des femmes dans l'industrie maritime**.

### **Numérique et télécommunications**

L'Union européenne est bien positionnée pour piloter la création d'un écosystème numérique sûr, compétitif, résilient et innovant, un écosystème qui autonomise les citoyens, renforce les entreprises et soutient une société numérique inclusive et tournée vers l'avenir.

La Présidence chypriote se concentrera sur le renforcement des cadres de connectivité sécurisée, l'encouragement des investissements dans les infrastructures de nouvelle génération, ainsi que sur la réponse aux défis numériques actuels et émergents, afin de soutenir l'évolution vers une **économie numérique plus robuste et plus efficace**.

La Présidence s'engage également à orienter les discussions relatives au **volet numérique du Fonds européen**

pour la compétitivité dans le cadre du nouveau cadre financier pluriannuel (CFP), en reconnaissant son importance stratégique pour permettre à l'UE d'atteindre ses objectifs numériques à long terme.

En soutenant le lancement des discussions sur la future **législation relative aux réseaux numériques** (*Digital Networks Act – DNA*), la Présidence contribuera à faire progresser les efforts visant à renforcer la **compétitivité numérique de l'Europe, sa souveraineté numérique et sa résilience à l'ère numérique**, tout en préservant une approche ouverte et favorable à l'innovation.

La Présidence chypriote engagera également les travaux relatifs à la future **législation sur le développement du cloud et de l'intelligence artificielle** (*Cloud and AI Development Act – CAIDA*), afin de promouvoir le leadership technologique et l'innovation stratégique.

La simplification des procédures administratives demeure un objectif central. La Présidence s'attachera à réaliser des avancées concrètes concernant le **Portefeuille européen des entreprises**, en appui à la vision plus large de l'Europe visant à réduire les charges administratives, à faciliter les activités économiques et à favoriser une interopérabilité transfrontière fluide, essentielle pour libérer pleinement le potentiel du marché unique numérique.

Alors que l'efficacité réglementaire devient de plus en plus cruciale, la Présidence chypriote œuvrera à faire progresser l'initiative *Digital Simplification Omnibus*, afin de rationaliser et de moderniser le cadre numérique de l'UE.

La Présidence soutiendra également la promotion d'un **environnement numérique plus sûr pour les enfants et les jeunes**, en renforçant les efforts visant à assurer leur protection effective dans la sphère numérique.

Enfin, la Présidence chypriote encouragera la diplomatie numérique en donnant la priorité au renforcement de la coopération numérique bilatérale et multilatérale, afin de soutenir les objectifs numériques à long terme de l'UE. L'engagement avec des partenaires tant traditionnels qu'émergents visera à promouvoir l'inclusion, à renforcer la résilience et à faire progresser un environnement numérique mondial sûr, fondé sur les droits.

## Cybersécurité

La Présidence chypriote fera du **renforcement de la cyberrésilience de l'Union européenne** une priorité, en accordant une attention particulière à la protection des infrastructures critiques, tant les entités essentielles qu'importantes, ainsi qu'à la sécurisation des services numériques clés.

Garantir un niveau élevé et homogène de cybersécurité dans l'ensemble des États membres est

indispensable pour la sécurité des citoyens, la stabilité des entreprises et l'intégrité du marché intérieur. À cet effet, la Présidence entend **faire progresser les négociations** sur la révision du **règlement sur la cybersécurité**, dans le but de renforcer le cadre européen de cybersécurité et de moderniser le mandat de l'ENISA.

La Présidence œuvrera également à l'approfondissement de la coopération et au renforcement des capacités entre les États membres et les parties prenantes concernées, notamment au sein du réseau des CSIRT et de CyCLONe, en favorisant le partage d'expériences et de bonnes pratiques. Elle encouragera en outre la confiance mutuelle et la préparation conjointe à l'échelle de l'UE, afin de renforcer la résilience collective de l'Europe face aux cybermenaces transsectorielles et transfrontières.

## **Energie**

Le secteur de l'énergie demeure un pilier des intérêts stratégiques de l'Union européenne, en particulier dans le contexte des défis géopolitiques actuels. Garantir un approvisionnement énergétique diversifié et fiable est essentiel pour renforcer la résilience de l'Union et accroître sa compétitivité mondiale. La promotion de la participation des consommateurs et l'autonomisation des citoyens dans la production et la gestion de leurs ressources énergétiques peuvent favoriser une

transition énergétique plus inclusive et plus démocratique.

Les exigences de la transition énergétique, ainsi que la nécessité de disposer d'infrastructures énergétiques plus efficaces, plus rentables et plus résilientes, imposent aux réseaux énergétiques de s'adapter à un système davantage décentralisé, numérisé et flexible. La numérisation, soutenue par l'automatisation et l'intelligence artificielle, est essentielle pour intégrer les sources d'énergie renouvelables, gérer la complexité des ressources décentralisées et renforcer la stabilité et la fiabilité des systèmes. S'appuyant sur les initiatives existantes, la Présidence chypriote facilitera les discussions relatives à l'élaboration d'une **feuille de route stratégique pour la numérisation et l'intelligence artificielle dans le secteur de l'énergie**.

Des systèmes énergétiques **interconnectés, solides et résilients**, peuvent réduire les dépendances existantes aux combustibles fossiles, soutenir l'intégration de ressources renouvelables abondantes, renforcer la sécurité énergétique grâce à la diversification des sources et des voies d'approvisionnement, et contribuer à la décarbonation de l'UE.

Dans ce contexte, la Présidence fera du renforcement des interconnexions entre les États membres, ainsi qu'avec des partenaires voisins fiables, une priorité, tout en faisant progresser les solutions de stockage de l'énergie permettant de répondre à

l’intermittence des énergies renouvelables, d’accroître la flexibilité des réseaux et de favoriser une plus grande participation de la demande. Les **interconnexions renforcées et le stockage de l’énergie** constituent ensemble des leviers essentiels de la transition vers une **énergie propre**. La Présidence encouragera également un marché de l’énergie davantage centré sur le consommateur, en donnant aux citoyens les informations et les incitations nécessaires. À cet égard, la Présidence chypriote œuvrera à faire progresser les négociations sur le **Paquet européen sur les réseaux**, ainsi que sur la prochaine révision de l’architecture de la **sécurité d’approvisionnement de l’Union de l’énergie**.

Tout en reconnaissant que les prix de l’électricité doivent refléter le coût réel de la production et constituer des signaux fiables pour le marché et l’investissement, les conditions actuelles exigent que l’UE se concentre de toute urgence sur des mesures visant à garantir des prix abordables, afin d’améliorer sa compétitivité mondiale. Cela implique un réexamen de la manière dont les règles internes en matière de concurrence et d’aides d’État peuvent influer sur la position de l’Union sur les marchés internationaux. Afin de soutenir cet objectif, la Présidence chypriote contribuera à la mise en œuvre du **Plan d’action pour une**

**énergie abordable** ainsi qu’à ses stratégies de suivi. Elle encouragera également les travaux relatifs aux mesures de réduction des risques destinées à protéger les entreprises et les ménages de l’UE contre les coûts supplémentaires liés à la transition vers une énergie propre, tout en veillant à ce qu’ils soient des acteurs à part entière et des bénéficiaires de cette transition énergétique.

# Conseil Agriculture et pêche (AGRIPECHE)

L'agriculture et la pêche constituent des moteurs économiques essentiels qui soutiennent les communautés rurales et côtières de l'Europe, garantissant un approvisionnement stable en denrées alimentaires sûres et de haute qualité pour l'ensemble des citoyens, tout en contribuant à l'autonomie stratégique, à la gestion de l'environnement et à la résilience des territoires locaux.

La Présidence chypriote œuvrera en faveur d'un secteur de la production primaire équitable, compétitif et durable. Elle fera progresser une approche globale de l'avenir de la politique agricole commune (PAC) et apportera des orientations en vue du renforcement de la politique commune de la pêche (PCP).

La Présidence s'attachera également à promouvoir des cadres législatifs solides afin d'aider les agriculteurs et les pêcheurs à faire face aux effets du changement climatique, aux perturbations des marchés, aux risques pour la santé animale et végétale ainsi qu'à la hausse des coûts de production, autant de facteurs qui menacent la stabilité et la viabilité de ces secteurs essentiels.

## **Une politique agricole résiliente et compétitive**

La Présidence chypriote œuvrera au renforcement de la compétitivité, de la durabilité et de l'attractivité à long terme du secteur agricole de l'Union européenne, en répondant aux défis majeurs liés au changement climatique, à la perte de biodiversité, aux vulnérabilités des forêts et à l'instabilité géopolitique.

La Présidence facilitera les discussions politiques relatives au paquet législatif proposé pour la PAC 2028-2034, y compris la proposition sectorielle de la PAC. Elle fera progresser les échanges sur les propositions relatives aux **organisations communes des marchés (OCM)**, afin d'apporter une réponse législative robuste et adaptable, garantissant la sécurité alimentaire et un niveau de vie équitable à la communauté agricole. Elle s'attaquera également aux défis liés aux marchés et à l'autosuffisance, afin de soutenir la viabilité des exploitations agricoles dans un environnement local et international en constante évolution.

L'amélioration des mécanismes de prévention et de réponse aux crises, y compris les mesures de prévention des incendies et les outils de gestion de crise, constituera également une priorité.

La poursuite de la simplification de la PAC sera par ailleurs recherchée, afin de libérer les agriculteurs de charges administratives inutiles.

## **Un secteur agricole garant de la production alimentaire de l'UE**

La Présidence soutiendra la préservation d'un marché intérieur robuste et résilient. Elle favorisera la tenue de débats réguliers sur les questions commerciales liées à l'agriculture ainsi que sur l'évolution des marchés agricoles.

En matière de politique commerciale agricole, la Présidence cherchera à trouver un juste équilibre entre l'accès aux marchés et le maintien de la compétitivité du secteur agricole européen. Les dépendances du système alimentaire de l'UE à l'égard des importations de produits et d'intrants agricoles devront être réduites, tandis que la diversification des marchés sera encouragée, sans compromettre l'approvisionnement des consommateurs européens en denrées alimentaires sûres et de haute qualité.

## **Un marché unique doté d'outils simplifiés au service des agriculteurs**

Les agriculteurs doivent être protégés contre les déséquilibres du marché au moyen de mesures adaptées, afin de préserver leur compétitivité. La Présidence chypriote fera progresser les initiatives visant à renforcer la position des agriculteurs au sein de la chaîne d'approvisionnement agroalimentaire.

Dans ce contexte, la Présidence assurera le suivi du **rappor**t d'évaluation de la **directive relative aux pratiques commerciales déloyales**, qui constitue une occasion

## *Agriculture et pêche*

importante d'apprécier l'efficacité des instruments existants. Ce rapport offre également une base pour identifier d'éventuelles améliorations afin de garantir une chaîne d'approvisionnement agroalimentaire plus équitable et plus résiliente.

La Présidence encouragera des mesures visant à assurer une répartition plus équitable de la valeur, à renforcer la résilience des producteurs face aux défis liés aux marchés et au climat, à accroître leur capacité de négociation, ainsi qu'à soutenir l'innovation et le renouvellement générationnel dans les zones rurales.

Les agriculteurs ont besoin d'outils législatifs simplifiés pour faire face aux défis sectoriels et de marché, et pour préserver leur place dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire. À cet effet, la Présidence fera progresser les négociations sur le **règlement relatif au matériel de reproduction des végétaux**, en vue d'établir un cadre simplifié et cohérent garantissant la haute qualité des semences et autres matériaux de reproduction végétale mis sur le marché de l'UE, soutenant la biodiversité, favorisant l'innovation et promouvant des pratiques agricoles durables.

### **Bien-être animal**

La Présidence chypriote fera progresser la proposition de **règlement relatif à la protection des animaux pendant le transport**, afin d'atteindre le niveau le plus élevé

possible de protection animale, tout en tenant compte des spécificités nationales et géographiques des États membres ainsi que des besoins des entreprises du secteur. Des avancées seront également recherchées sur les **propositions de simplification de la législation de l'UE en matière de bien-être animal**.

### **Une politique commune de la pêche renforcée et durable au service de la prospérité des communautés côtières**

La Présidence chypriote encouragera le développement de pêches et d'une aquaculture durables, afin de garantir la compétitivité du secteur, des conditions de concurrence équitables avec les pays tiers et la santé à long terme des ressources marines, conformément à la politique commune de la pêche (PCP).

La Présidence favorisera les négociations sur d'éventuelles propositions de modification des règlements relatifs aux possibilités de pêche pour la période 2026-2027, et facilitera les discussions dans le cadre de la consultation annuelle concernant les possibilités de pêche pour 2027-2028. Elle s'appuiera sur les meilleurs avis scientifiques disponibles, les résultats des organisations régionales de gestion des pêches (ORGPs), les consultations avec les pays tiers ainsi que sur des considérations socio-économiques.

La Présidence œuvrera également à l'adoption d'actes législatifs relevant du processus de simplification, tels que la **transposition des**

## *Agriculture et pêche*

**recommandations des ORGP et la proposition de règlement relatif aux statistiques européennes de la pêche et de l'aquaculture.**

La Présidence chypriote cherchera par ailleurs à faire progresser des propositions visant à préserver les intérêts et la compétitivité de l'UE, notamment les accords de partenariat pour une pêche durable et les protocoles de pêche, ainsi que les tarifs et contingents autonomes dans le secteur de la pêche.

Dans le cadre du nouveau cadre financier pluriannuel (CFP), la Présidence accordera une priorité à la **proposition sectorielle relative à la politique commune de la pêche.**

Enfin, la Présidence chypriote visera à initier des discussions sur l'évaluation de la PCP, afin d'en apprécier l'efficacité et d'identifier les domaines susceptibles d'amélioration.

# Conseil Environnement (ENV)

L'Union européenne est confrontée à des défis environnementaux croissants qui exigent une action coordonnée et efficace. La Présidence chypriote œuvrera au renforcement de la réponse de l'Union en soutenant une Europe durable, résiliente et compétitive, qui protège l'environnement et contribue aux progrès à l'échelle mondiale.

La Présidence fera progresser la transition verte en promouvant l'action climatique et l'adaptation au changement climatique, la gestion durable des ressources et le développement d'une économie circulaire, tout en contribuant aux objectifs stratégiques plus larges de l'UE. Elle soutiendra également les initiatives visant à promouvoir la justice environnementale et à renforcer la capacité de l'Union à faire face aux risques environnementaux.

Dans la poursuite de ces objectifs, la Présidence chypriote s'attachera à obtenir des avancées concrètes et à veiller à ce que l'Europe continue de jouer un rôle de premier plan en matière de diplomatie climatique, de protection de l'environnement et d'innovation verte.

## Façonner l'avenir durable de l'Europe

En matière de protection de l'environnement et d'action pour le climat, la Présidence chypriote concentrera ses efforts sur la **mise en œuvre des initiatives politiques du Pacte vert pour l'Europe**. Les priorités de la Présidence viseront à soutenir la transformation de l'Union européenne en une économie moderne, efficace dans l'utilisation des ressources et compétitive, tout en répondant à l'urgence de la triple crise planétaire que constituent le changement climatique, la perte de biodiversité et la pollution.

La Présidence fera progresser les travaux relatifs au **paquet législatif environnemental** (*Environmental Omnibus Package*), destiné à simplifier et à rationaliser l'acquis environnemental de l'Union européenne.

## Politique climatique

La lutte contre le **changement climatique** constituera l'une des priorités majeures de la Présidence chypriote. Celle-ci fera avancer les efforts collectifs de l'Union en vue d'atteindre la neutralité climatique d'ici 2050, en s'appuyant sur les progrès déjà réalisés.

Reconnaissant le rôle déterminant du secteur des transports dans la trajectoire de décarbonation de l'UE, la Présidence fera progresser les discussions sur la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> provenant du transport routier, y compris les initiatives concernant les voitures

particulières et les véhicules utilitaires légers. À cet égard, elle encouragera des solutions innovantes, durables et technologiquement neutres.

## Résilience dans le domaine de l'eau et adaptation au changement climatique

Face à l'aggravation des crises liées à l'eau, qui constituent désormais un enjeu de sécurité, la Présidence chypriote fera progresser les discussions sur la **stratégie pour la résilience dans le domaine de l'eau**, en mettant l'accent sur la nécessité d'une action urgente visant à renforcer la résilience de l'Europe en matière d'eau, notamment par la réduction de la consommation, l'amélioration de l'efficacité hydrique, la gestion du stress hydrique ainsi que la protection et la restauration des masses d'eau.

Une attention particulière sera accordée au renforcement des **synergies** entre le futur **plan européen d'adaptation au changement climatique** et la **stratégie pour la résilience dans le domaine de l'eau**, afin d'accroître la résilience de l'Europe face aux risques climatiques et de garantir une gestion durable des ressources naturelles.

Les discussions relatives à la réutilisation de l'eau et au dessalement porteront sur la mobilisation de solutions fondées sur la nature et de solutions technologiques pour la gestion de l'eau, sur l'intégration de ressources

conventionnelles et non conventionnelles afin de répondre aux besoins diversifiés des États membres, ainsi que sur la promotion de la durabilité de l'eau au moyen de stratégies innovantes et intégrées. Une attention particulière sera accordée au développement des connaissances et des compétences dans le domaine des technologies de l'eau, ainsi qu'à la promotion de solutions innovantes et réalisables qui minimisent l'impact environnemental, tout en exploitant pleinement les mécanismes de financement disponibles au niveau de l'Union européenne.

### **Économie circulaire et objectif zéro pollution**

La réussite de la transition verte repose sur l'intégration du principe de l'**économie circulaire** dans l'ensemble des activités économiques et à toutes les étapes du cycle de vie des produits. La Présidence chypriote conduira les discussions au sein du Conseil sur la préparation du futur **acte législatif européen sur l'économie circulaire**. Cette initiative visera à améliorer la gestion des ressources, à réduire la production de déchets, à promouvoir les pratiques circulaires et à créer un marché pour les produits et services circulaires.

La Présidence encouragera également les discussions en vue de faciliter l'adoption de conclusions du Conseil sur la nouvelle **stratégie de l'UE en matière de bioéconomie**, en mettant l'accent sur les innovations biosourcées, la création d'emplois

verts et le développement des compétences de la main-d'œuvre par le perfectionnement et la reconversion professionnels. L'objectif est de promouvoir la circularité, la durabilité et l'entrepreneuriat, tout en mobilisant les investissements en faveur de solutions biosourcées durables.

S'agissant de l'objectif zéro pollution, la Présidence chypriote engagera les travaux relatifs à la prochaine révision du règlement **REACH**, dans le but de simplifier et de moderniser le cadre européen relatif aux substances chimiques, en garantissant un niveau élevé de protection de la santé humaine et de l'environnement, tout en renforçant la compétitivité de l'industrie.

### **Rôle de l'UE dans la réponse aux défis environnementaux mondiaux**

La Présidence chypriote s'emploiera activement à renforcer le rôle de leadership de l'Union européenne, au niveau international, dans la lutte contre les défis environnementaux mondiaux. Elle assurera la coordination et la représentation de l'UE et de ses États membres au sein du Comité intergouvernemental de négociation lors des négociations sur l'instrument international relatif à la pollution plastique, à la 15<sup>e</sup> réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS COP15), aux organes subsidiaires de la CCNUCC à Bonn, ainsi que dans le cadre des travaux préparatoires de la

## *Environnement*

Conférence des Nations unies sur l'eau de 2026.

Enfin, la Présidence œuvrera à la préparation de la participation de l'Union européenne à d'autres réunions internationales consacrées à des enjeux environnementaux majeurs tels que le climat, la biodiversité, les substances chimiques, la désertification et l'eau, contribuant ainsi aux efforts mondiaux visant à atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

# Conseil Education, jeunesse, culture et sport (EJCS)

Les systèmes éducatifs européens jouent un rôle déterminant dans la construction de l'avenir de l'Union, ce qui rend essentiel le renforcement des compétences, la promotion des possibilités d'apprentissage et le développement de la cohésion sociale.

La Présidence chypriote fera progresser cet agenda en mettant l'accent sur les compétences pour tous, l'autonomisation des enseignants et le renforcement de l'enseignement et de la formation professionnels ainsi que de l'enseignement supérieur, en cohérence avec l'Espace européen de l'éducation. Une attention particulière sera également accordée à la mobilité des apprenants, à l'éducation à la citoyenneté et aux approches inclusives centrées sur l'apprenant, favorisant l'apprentissage tout au long de la vie et l'inclusion sociale.

L'Union européenne doit continuer à investir dans sa jeunesse, en dotant les jeunes des compétences et des opportunités nécessaires pour façonner activement l'avenir de l'Europe. À cet égard, la Présidence promouvra des politiques davantage adaptées aux jeunes, visant à renforcer la confiance et la participation active.

Dans le domaine de la culture, la Présidence chypriote mettra en évidence le rôle stratégique de la culture dans la sauvegarde des valeurs de l'Union. Elle accordera également la priorité à la protection des droits culturels et du patrimoine culturel, en mettant l'accent sur la lutte contre le trafic illicite de biens culturels.

Dans le domaine du sport, la Présidence encouragera le tourisme sportif, le vieillissement actif et la santé mentale, tout en renforçant l'intégrité et la bonne gouvernance.

## Éducation, compétences et formation

La Présidence chypriote promouvra une approche globale et centrée sur l'apprenant en matière de compétences, pleinement alignée sur l'**Espace européen de l'éducation** et l'Union des compétences. L'accent sera mis sur l'éducation à la citoyenneté, l'inclusion, l'apprentissage tout au long de la vie, ainsi que sur le renforcement des compétences nécessaires aux transitions numérique et verte.

La Présidence fera progresser les discussions relatives aux enseignants, en soutenant leur développement professionnel, l'attractivité des carrières et leur autonomisation face aux défis de l'avenir. À cet effet, elle proposera l'adoption de conclusions du Conseil sur les enseignants à l'ère de l'intelligence artificielle. L'approche globale de l'établissement en matière d'**éducation au développement durable** sera également encouragée. En ce qui concerne l'**enseignement et la formation professionnels**, l'accent sera mis sur l'attractivité des parcours et l'intégration des nouvelles technologies, en particulier de l'intelligence artificielle. Pour l'enseignement supérieur, les priorités porteront notamment sur la mobilité et l'internationalisation, le perfectionnement et la reconversion des compétences en adéquation avec le marché du travail, ainsi que sur la mise en œuvre du **diplôme européen conjoint**.

Dans le contexte du nouveau cadre financier pluriannuel, la Présidence chypriote conduira les négociations relatives au programme **Erasmus+**, en mettant l'accent sur l'inclusion et un rayonnement international accru.

## Jeunesse

La Présidence renforcera le dialogue entre les jeunes et les décideurs, en favorisant l'**élaboration et la mise en œuvre de politiques davantage adaptées aux jeunes**. Elle œuvrera également à une meilleure intégration des priorités de la jeunesse au sein des cadres d'action nationaux et européens.

Elle soutiendra l'examen de la **stratégie européenne pour la jeunesse** en présentant une résolution sur le programme de travail 2025-2027 et en finalisant les travaux du Trio par l'adoption d'une résolution sur les résultats du **11<sup>e</sup> cycle du Dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse**. En outre, la Présidence encouragera les discussions sur la prochaine phase de la stratégie pour la jeunesse.

## Culture

La Présidence chypriote fera progresser les travaux du Conseil relatifs à la **Boussole culturelle**, à la proposition « **AgoraEU** » dans le cadre du nouveau cadre financier pluriannuel, ainsi qu'à la future prorogation et révision de la décision relative aux **Capitales européennes de la culture**. Les priorités porteront notamment sur le renforcement de la gouvernance culturelle, la protection du patrimoine culturel, ainsi que sur

la lutte contre la désinformation et les enjeux éthiques dans la société numérique. La réunion ministérielle informelle sera consacrée aux droits culturels et à la lutte contre le trafic illicite de biens culturels.

Dans le domaine de l'audiovisuel et des médias, la Présidence s'attachera à la mise en œuvre du règlement sur la liberté des médias (*European Media Freedom Act – EMFA*) et aux questions connexes relevant de la directive sur les services de médias audiovisuels (DSMA), notamment en ce qui concerne la fiabilité des sources d'information et la mise en valeur des services.

### **Sport**

La Présidence proposera des conclusions du Conseil sur le tourisme sportif en tant que moteur de croissance économique, d'inclusion sociale et de durabilité environnementale. Dans ce cadre, elle mettra en évidence la contribution du sport au développement durable. Elle encouragera également le vieillissement actif par l'intégration de l'activité physique dans les systèmes de santé, soutiendra les initiatives en faveur de la santé mentale des athlètes et favorisera les discussions sur l'intégrité dans le sport, y compris les politiques de l'Agence mondiale antidopage (AMA).

La Présidence poursuivra par ailleurs les travaux relatifs au cadre stratégique de la politique sportive de l'UE, en soulignant sa contribution à la santé, au bien-être et à la cohésion sociale. Enfin, elle engagera des échanges avec les pays du voisinage méridional sur la création éventuelle d'un Conseil méditerranéen du sport à caractère volontaire, en cohérence avec le pilier « Personnes » du Pacte pour la Méditerranée.